

EXPAT BOOK



ALLEMAGNE

Changer de vie, changer de pays

ALLEMAGNE

Changer de vie, changer de pays



OVERSEAS
ÉDITIONS

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer par Pulsio, en 2014
Imprimé en UE
Dépôt légal Novembre 2014

Rédaction :

K. FOSSATI, A. ANDRE

Conception graphique :

Elodie DUCLERGET

© OVERSEAS Éditions

95 rue Lucie Daumas - 13540 Aix-en-Provence

E-mail : overseaseditions@gmail.com

www.overseas-editions.fr

SOMMAIRE

Carte d'identité p.06

1. Histoire et géographie p.08
2. Politique p.19
3. Langues et religions p.23
4. Médias p.25
5. Culture p.27
6. Sport p.39
7. Les grandes villes p.41

Statistiques diverses p.46

Expatriation en Allemagne..... p.50

1. Décision : pourquoi l'Allemagne ? p.52
2. Données économiques et attractivité p.53
3. Modalités et démarches p.70
4. Intégration p.75

Actifs p.78

1. Trouver un emploi p.80
2. Les compétences et l'immigration qualifiée p.87
3. Secteur d'activité : métiers à fort potentiel p.89
4. Le salaire et la fiscalité p.92
5. Expatriation et familles p.96

Chefs d'entreprise p.100

1. Une économie prospère p.102
2. Créer sa société p.103
3. Les marchés en croissance p.106
4. Investir, s'implanter p.108
5. Partenariat : la culture des affaires p.110
6. Exporter p.112
7. Ressources naturelles p.113

Étudiants p.114

1. Présentation générale de l'enseignement supérieur p.116
2. Démarches et programmes p.119
3. Aides, logements p.122
4. Les formations professionnelles p.127
5. Mode de vie et villes étudiantes p.128
6. Apprentissage de la langue p.138
7. Le coût des études p.137



Carte d'identité

Devise nationale : *Einigkeit und Recht und Freiheit*
(Unité et droit et liberté)

Hymne national : *Deutschlandlied*

Constitution / forme d'état : *République
constitutionnelle parlementaire fédérale*

Président fédéral : *Joachim Gauck*

Chancelière fédérale : *Angela Merkel*

Président du Bundestag : *Norbert Lammert*

Langue officielle : *Allemand et
Bas-allemand régionalement*

Capitale : *Berlin*

IDH : *0,920 (très élevé)*

Monnaie : *Euro*

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Histoire

La République d'Allemagne est un Etat récemment reconstitué, issue d'une histoire longue et mouvementée, notamment avec ses pays voisins. Autrefois le territoire qui englobe l'Allemagne était habité par des tribus : Saxons, Wisigoths, Vandales, Burgondes.

Rome tenta de prendre cette contrée, mais elle perd la bataille de la forêt de Teutoburg en 9 av. J.-C. Un mur est alors construit du Rhin au Danube pour se protéger des Germains.

Au V^e siècle, les tribus germaniques se sont répandues un peu partout en Europe de l'Ouest, jusqu'en Afrique du Nord. Les Mérovingiens puis les Carolingiens se sont succédés à la tête de l'empire des Francs et des Rois célèbres règnent sur le royaume : Charles Martel, Charlemagne ou encore Clovis. Après la mort de Louis le Pieux en 843, l'Empire carolingien est divisé lors du partage de Verdun.

FOCUS : LES WISIGOTHS

Les Wisigoths (« Goths sages » ou « Goths de l'ouest ») ou Tervinges (« peuple de la forêt ») étaient un peuple germanique issu des Goths. Les Wisigoths sont ceux qui, migrant depuis la région de la mer Noire, s'installèrent vers 270-275 dans la province romaine abandonnée de Dacie (actuelle Roumanie). Ils migrèrent à nouveau vers l'ouest dès 376 et vécurent au sein de l'Empire romain d'Occident, en Hispanie et en Aquitaine et en Italie.

Louis le Germanique reçoit une terre correspondant à l'Allemagne actuelle (ainsi qu'à l'Italie et la Bourgogne). Les autres terres du royaume sont la partie occidentale qui deviendra la France, et une région centrale qui sera sujette à conflit entre les deux grands royaumes.

Otton I^{er} devient l'un des premiers dirigeants de la dynastie saxonne en 962 en étant pour la première fois couronné empereur, dit Kaiser en allemand, dérivé de César.

Le territoire est alors appelé Saint-Empire romain germanique mais ne connaît pas de réelle cohésion.

Les empereurs, disposant de peu de pouvoir, sont plus préoccupés par l'acquisition de nouvelles terres que par le contrôle de celles qu'ils possèdent déjà.

Après avoir été dominés par l'Autriche de 962 à 1866, sous le Saint-Empire romain germanique puis sous la Confédération germanique, les divers Etats allemands ont été réunis en 1871 dans un État dominé par la Prusse : l'Allemagne unifiée moderne, également appelée Deuxième Reich.

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre en 1914 à la Serbie, suite à l'assassinat de l'héritier du trône autrichien à Sarajevo. L'Allemagne, son allié, combat à ses côtés. Le Royaume-Uni, la France et la Russie forment quant à eux l'Entente, soucieux de protéger leurs colonies contre l'Empire allemand qui cherche à s'étendre en Afrique. La Serbie étant l'alliée de la Russie, toute l'Europe est entraînée dans le conflit.

Lorsque les États-Unis débarquent en 1917 pour aider les pays de l'Entente, l'Empire allemand subit une énorme défaite. Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé à Rethondes en France.

En juin 1919, le Traité de Versailles marque la fin de la guerre. La France récupère alors l'Alsace et la Lorraine, que l'Allemagne lui avait ravies durant la guerre de 1870. L'Empire

allemand perd également toutes ses colonies.

La défaite de l'Allemagne à la fin de la Première Guerre mondiale entraîne en 1918 l'avènement de la République de Weimar, qui ne durera que jusqu'en 1933. Ce régime, qui se voulait pacifique et démocratique, subit dès les premières années les révoltes aussi bien de gauche que de droite ainsi qu'une hyperinflation de 1923. La Grande Dépression de 1930 achève ce nouveau régime.

La crise économique et les nationalistes qui s'opposent au traité de Versailles, jugé trop injuste, annonce la montée au pouvoir du parti national-socialiste (dit NSDAP ou nazi) des travailleurs allemands d'Adolf Hitler, qui accuse entre autres les juifs d'avoir fomenté un complot.

Le NSDAP insiste sur le chômage et les difficultés du pays Les Allemands, qui veulent se sortir de la dure situation économique du pays, votent Hitler. En 1934, Hitler réunit sous un même titre de *führer* (« guide » en allemand) les rôles de président et chancelier. Il devient alors le nouveau chef de l'Etat, et commence à abolir des libertés démocratiques et les partis de l'opposition. Cette année voit l'avènement du troisième Reich. Hitler édicte des lois pour éliminer les juifs, les minorités (classification des races du parti Nazi) (homosexuels, opposants politiques...), les Tziganes et les gitans.

FOCUS:
LE TRAITÉ DE
VERSAILLE

Le traité de Versailles a été signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les Alliés à l'issue de la Première Guerre mondiale. La conférence de Paris donna naissance à la Société des Nations et détermina les sanctions prises à l'encontre de l'Allemagne, qui n'était pas représentée.

Le « diktat », perçu par le peuple Allemand comme une injustice, servit de propagande aux nazis pour fédérer la population contre ses voisins européens et exalter le patriotisme. Les historiens s'accordent à dire qu'il porte en lui, les germes du second conflit.

Puis, en mars 1938, l'Allemagne met la Tchécoslovaquie sous son protectorat, avant d'amorcer le la Seconde Guerre mondiale le 1^{er} septembre 1939, en envahissant la Pologne. Elle annexe ensuite de nombreux pays tels que la France et la Belgique, mais un terme est mis au III^{ème} Reich en 1945, lors de la défaite à la fin de la Seconde Guerre mondiale, grâce aux interventions américaine et soviétique.

Lors de cette période d'après-guerre, le pays est dans un premier temps occupé par les forces armées de ses vainqueurs et de ce fait divisée en quatre zones : l'Ouest on trouve les États-Unis, la France, et le Royaume-Uni, et à l'Est, l'URSS. Il est ensuite séparé en deux parties en 1949 : la République fédérale d'Allemagne, dite « Allemagne de l'Ouest », et la République démocratique allemande (dite « Allemagne de l'Est »).

L'Allemagne devra alors tenter de se reconstruire dans un climat difficile, notamment pendant la guerre froide. La chute du mur de Berlin en 1989 marque la fin de l'oppression. Ce n'est que le 3 octobre 1990 (jour de la fête nationale) que les deux Allemagnes sont réunifiées, onze mois après la chute du Mur de Berlin. C'est à cette date que sa capitale redevient Berlin.

Aujourd'hui reconstruite, l'Allemagne (dit officiellement la République fédérale d'Allemagne) est devenue l'une des grandes puissances mondiales et actrice principale de la scène internationale.

Rome tenta de prendre le territoire allemand, mais elle perd la bataille de la forêt de Teutoburg. Un mur est alors construit du Rhin au Danube pour se protéger des Germains.



Mort de Louis le Pieux. L'Empire carolingien est divisé lors du partage de Verdun.

843

9 AV. J.-C.

400

800

900

5^e siècle

Les tribus germaniques se sont répandues un peu partout en Europe de l'Ouest, jusqu'en Afrique du Nord.

962 à 1866

Domination par l'Autriche

CHRONOLOGIE

Les divers Etats allemands ont été réunis dans un État dominé par la Prusse : l'Allemagne unifiée moderne, également appelée II^e Reich.

■ **1871**

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. L'Allemagne, son allié, combat à ses côtés.

■ **1914**

Fin du III^e Reich lors de la défaite à la fin de la Seconde Guerre.

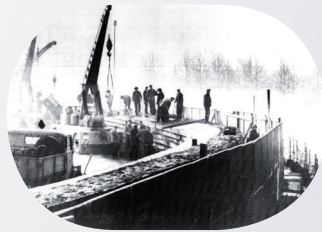
■ **1945**

1800

1900

■ **1989**

Chute du mur de Berlin



■ **1919**

Le Traité de Versailles marque la fin de la guerre. L'Empire allemand perd toutes ses colonies.

Géographie

L'Allemagne s'étend sur 357 027 km² et offre des paysages d'une grande diversité : plaine au Nord, montagnes de faibles altitudes (*Mittelgebirge*) au centre, mer du Nord au Nord-ouest et mer Baltique au Nord-est et enfin au sud est pourvu un bassin sédimentaire, le plateau bavarois et le massif alpin.



30 % du territoire allemand est couvert de forêts (feuillus ou conifères). Les landes et les tourbières occupent une partie du nord du pays.

L'Allemagne est bordée par dix pays européens :

- › le Danemark,
- › la France,
- › la Pologne,
- › l'Autriche,
- › la République Tchèque,
- › la Belgique,
- › le Luxembourg,
- › les Pays-Bas.

Sa terre riche et fertile résulte de la traversée du territoire par plusieurs fleuves, dont le Rhin, le Danube, ou encore l'Elbe. L'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'Union européenne avec près de 82,5 millions d'habitants.





La forêt-Noire (en allemand *Schwarzwald*) est un massif montagneux du sud-ouest de l'Allemagne, situé dans le land du Bade-Wurtemberg. Elle est, à l'est de la plaine rhénane, le pendant géologique des Vosges à l'ouest.

FOCUS :
LA FORÊT
NOIRE

Elle dévoile, sur ses hauteurs, des paysages d'une grande diversité : les épicéas et les vignes se mêlent aux pâturages puis cèdent la place aux d'immenses fermes-auberges.

Au sud, on trouve des Lacs et des hauts-sommets.

LES SAISONS ET CLIMATS EN ALLEMAGNE

PRINTEMPS  FRAIS À DOUX	ÉTÉ  DOUX À CHAUD ET ORAGEUX	AUTOMNE  DOUX, SEC OU PLUVIEUX	HIVER  FROID, PLUVIEUX VORE NEIGEUX
--	---	---	--

Zone géographique	Type de climat	Conséquences
Berlin (Nord ouest)	Continental	En été, la température moyenne est de 25°C, en automne et au printemps elle ne dépasse pas les 10°C. L'été est chaud et orageux et donc humide et «lourd». L'hiver les températures restent en dessous des 3°C, mais c'est un froid sec.
Munich (Sud Est)	zone intermédiaire, entre un climat humide atlantique et un climat sec continental.	Hivers rigoureux, températures qui oscillent entre -6° et +2°. Gel fréquent. Période estivale agréable, températures clémentes avec 23° de température moyenne. Juillet est aussi le mois le plus humide.
Cologne (Ouest)	Océanique	Les températures en hiver sont assez douces mais ne dépassent pas 1°C ou 2°C. En été, les températures n'excèdent pas 22°C. Précipitations régulières tout au long de l'année.
Hambourg	Océanique	En hiver, les températures maximales moyennes varient entre 3°C et 5°C, le ciel est généralement couvert. Les éclaircis s'accompagnent de vent glacial. Les étés sont doux, avec une moyenne de 23°C durant les mois de juillet et août mais avec des pointes jusqu'à 28 °C .

Faune

L'Allemagne abrite une faune riche en animaux sauvages.



Cervidés

- › daims
- › cerfs
- › chevreuils



Autres mammifères

- › chamois
- › sangliers



Carnivores de type mustélidés

- › blaireaux
- › belettes



Autres carnivores

- › loups
- › renards
- › chats sauvages



Rongeurs

- › écureuils
- › castors
- › lièvres



Oiseaux

- › mouettes
- › aigles
- › faucons
- › grues
- › pic-vert

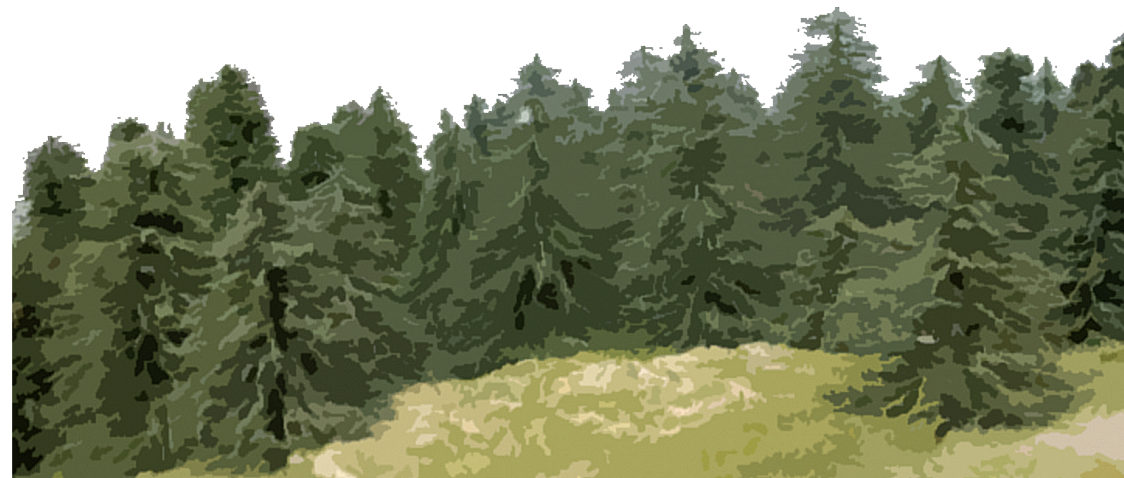
Flore

30% du territoire allemand est couvert par des forêts surtout concentrées dans la moitié sud du pays.

Les terres du nord sont le domaine des bouleaux, sapins, épicéas et des pins, une partie de la Prusse est couverte de landes, le reste des forêts étant composé de chênes et de hêtres.

A noter que le pays ne compte pas moins de treize parcs nationaux, 14 réserves naturelles et 80 parcs régionaux.

Les forêts jouent un rôle fondamental dans la civilisation allemande. La protection de l'environnement (*Umweltschutz*) est une notion esimportante dans la vie des individus, ce qui en fait des écologistes d'avant-garde particulièrement importante sensibles au phénomène de *Waldstarben* (« mort des forêts ») dû à la pollution industrielle et automobile.



2

POLITIQUE

Beaucoup voient dans le système politique allemand un succès. Celui-ci, mis en place en 1949 a érigé à travers la loi fondamentale allemande des garde-fous importants pour qu'un phénomène tel que la montée du nazisme ne puisse pas se répéter.

Ainsi, le pouvoir est décentralisé et le président n'est plus élu au suffrage universel.

L'Allemagne est une république fédérale constituée de seize États fédérés (*Bundesländer* — officiel *Länder* en allemand). Chacun est doté de sa propre constitution, d'un parlement élu au suffrage universel direct et d'une forte autonomie, notamment dans le domaine de la police, de l'éducation et des affaires culturelles. La durée des législatures et la date des élections varient d'un *Land* à un autre. Le *Land* est également chargé de l'application d'une grande partie de la législation nationale et dispose de sa propre chambre législative au niveau national, le *Bundesrat* (voir plus bas).

Toute modification de frontières d'un *Land* implique la tenue d'une votation populaire dans le ou les *Länder* concernés.

L'Allemagne est organisée selon le principe de séparation des pouvoirs et d'une démocratie représentative à régime parlementaire.

➤ LE BUNDESTAG

Il s'agit de la chambre basse du Parlement allemand, composée de 620 députés, élus pour une période de quatre ans au suffrage universel direct.

Le *Bundestag* exerce avec le *Bundesrat* le pouvoir législatif. examine, amende et se prononce sur les modifications de la loi fondamentale et sur les lois, mais toujours sous contrôle du *Bundesrat* qui dispose d'un droit de veto suspensif ou absolu en fonction des lois. Les membres du *Bundestag* peuvent également faire des propositions de lois.

➤ LE BUNDESRAT

Le *Bundesrat* est la chambre haute du Parlement allemand. Les soixante-neuf membres qu'il comprend sont les membres des gouvernements des *Länder*. Ils ne sont donc pas élus pour y siéger et il n'y a pas non plus de moment précis où cette chambre est renouvelée : sa composition varie au fur et à mesure que les différents *Länder* changent de gouvernements. Ainsi, si le gouvernement national doit forcément disposer de la majorité au *Bundestag*, ce n'est pas forcément le cas au *Bundesrat*.

Le *Bundesrat* exerce avec le *Bundestag* le pouvoir législatif, mais dispose de moins de compétences que ce dernier.

FOCUS: LANDERS

Land (pluriel *Länder*, également *Bundesland*) est le terme pour désigner la division administrative locale chez les pays germanophones. Comparés sur le plan politique aux collectivités locales françaises, les Lands Allemands symbolisent à la fois la décentralisation et le pouvoir économique à l'échelle d'un territoire.

Disposant de plus de prérogatives que ses homologues français, Le découpage administratif outre-rhin est sujet à de nombreux débats et observations en Europe.

➤ LE PRÉSIDENT FÉDÉRAL ALLEMAND

Le Président fédéral allemand est élu par l'Assemblée fédérale, qui réunit les membres du Bundestag et un nombre équivalent de membres des parlements régionaux.

Son mandat couvre cinq années, renouvelable une fois seulement. Il exerce des fonctions avant tout honorifiques. En effet il représente la République fédérale au niveau international, exerce un droit de grâce et nomme certains juges et fonctionnaires. Ses décisions doivent être contresignées par le Chancelier ou par le ministre compétent pour être valables.

➤ LE CHANCELIER ALLEMAND ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le Chancelier est le chef du gouvernement allemand et il est élu par le *Bundestag*.

Les ministres fédéraux sont nommés et révoqués par le Président fédéral, sur proposition du Chancelier.

Le Chancelier nomme un suppléant parmi les Ministres fédéraux, décide des grandes orientations politiques du gouvernement et tranche les différends entre les ministres.

➤ LE VOTE DE DÉFIANCE CONSTRUCTIF ET LA QUESTION DE CONFIANCE

Seul de *Bundestag* peut destituer le Chancelier, et ce uniquement au cours d'un vote de défiance constructif. Les parlementaires doivent être majoritairement contre lui tout en élisant un remplaçant. Le vote de défiance constructif peut être demandé soit par un groupe politique, soit par 25% des députés.

➤ LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La Loi fédérale allemande ne peut être que partiellement amendée, et ce seulement si l'amendement est approuvé par deux tiers des membres du Bundestag et deux tiers des membres du *Bundesrat*. A noter que les articles consacrés aux droits fondamentaux, à l'organisation fédérale du pays et à la participation des Länder au processus législatif ne peuvent quant à eux pas être modifiés.

➤ LA COUR CONSTITUTIONNELLE FÉDÉRALE ALLEMANDE

La Cour constitutionnelle fédérale (*Bundesverfassungsgericht*) possède un pouvoir de contrôle judiciaire. Les seize juges qui la composent, élus pour un mandat unique de douze ans, doivent tous recevoir le *soutien* du Bundestag et du *Bundesrat*. Pour examiner la constitutionnalité des lois la Cour constitutionnelle allemande peut par exemple destituer le Président fédéral, sur demande de l'une des chambres du parlement ou du gouvernement fédéral, et interdire des partis politiques qui seraient jugés inconstitutionnels.

➤ LES PARTIS POLITIQUES ALLEMANDS

L'Allemagne compte cinq partis politiques représentés au *Bundestag* ainsi que de nombreux autres partis aux échelons régionaux ou locaux. Ces partis sont soumis à un certain nombre de contraintes telles que publier l'origine de leurs ressources et l'utilisation qu'ils en font. Par ailleurs, ceux qui porte atteinte à l'ordre constitutionnel démocratique et libéral ou qui mettent en péril l'existence de la République fédérale d'Allemagne peuvent être déclarés inconstitutionnels par la Cour constitutionnelle et de ce fait interdit.

LANGUES ET RELIGION

La langue officielle de l'Allemagne est l'allemand, une langue indo-européenne appartenant à la branche germanique.

Cet allemand courant ou l'allemand le plus pratiqué, appelé en Allemagne *Hochdeutsch*, est pratiqué par la grande majorité de la population.

Par ailleurs de nombreux dialectes sont parlés au quotidien. Ils peuvent être rattachés géographiquement à trois groupes linguistiques répartis du Nord au Sud : le *Niederdeutsch* (bas-allemand), le francique mosellan et francique rhénan ainsi que le bavarois et l'alémanique souabe.

Enfin, seuls 8% des individus parlent une autre langue : le turc, le kurde, le serbe, le danois, le polonais, le frison, le sorabe et le tsigane sous forme de deux dialectes (les Sintis et les Roms allemands). Pour les quatre dernières, les lois fédérales les reconnaissent comme des minorités nationales, communautés qui ont fondé en 2004 un Conseil des minorités doté d'une convention commune pour promouvoir leurs intérêts devant le gouvernement fédéral.

La religion occupe une place très particulière en Allemagne où la séparation entre l'Église et l'État est formelle tout attribuant une reconnaissance juridique aux Églises qui sont des « corporations de droit public », grâce à un régime d'accords avec l'État fédéral et les *Länder*.

De ce fait, chaque allemand qui déclare son appartenance à une Église doit en principe payer le *Kirchensteuer* (l'impôt d'Église).

L'Église évangélique allemande réunit, depuis 1948, 13 Églises luthériennes et 13 Églises unies (luthériennes et réformées) ainsi que 2 Églises réformées.

PRINCIPALES RELIGIONS EN ALLEMAGNE

Sans religion	34,1 %
Protestants	45 %
Catholiques	40 %
Musulmans	4,3 %
Le judaïsme	0,12 %

FOCUS: MARTIN LUTHER

Né le 10 novembre 1483 à Eisleben et mort le 18 février 1546 dans la même ville, Martin Luther est un frère augustin théologien et professeur d'université. Père du Protestantisme et réformateur de l'Église, ses idées et son influence ont changé le cours de civilisation occidentale.

Sa traduction de la bible est à l'origine de la langue commune aux allemands: les Ecritures accessibles à tout croyant.

4

MÉDIAS

En Allemagne, la liberté d'expression et la presse sont un principe protégé par la Constitution dans son article 5 : « *Chacun a le droit d'exprimer et de diffuser son opinion par la parole, l'écrit et l'image et de s'informer sans entrave auprès de sources accessibles à tous. (...) La censure n'existe pas.* »

Pour ce qui est de la presse, comme en France, les journaux en Allemagne exercent une véritable influence politique et culturelle. Parmi les journaux d'envergure nationale il y a le « *Frankfurter Allgemeine Zeitung* », le « *Süddeutsche Zeitung* » et l'hebdomadaire « *Die Zeit* » mais aussi l'influent « *Bild* », un journal populaire faisant plutôt dans la sensation.

D'autres magazines d'information figurent également parmi les plus lus : « *Stern* » et « *Spiegel* » prennent une part active aux débats.

Internet prend une place prépondérante dans les médias allemands, notamment pour les jeunes pour qui le réseau social et la « communauté en ligne » sont plus attrayants. Ainsi, aux côtés des versions germanophones de Facebook et de MySpace figurent les sites destinés aux étudiants et aux lycéens tels que *StudiVZ* et *SchülerVZ*.

Par ailleurs la radio et la télévision contribuent à la richesse du paysage médiatique allemand.

En matière télévisuelle les chaînes publiques et privées cohabitent en Allemagne, et peuvent être différentes d'un Land à l'autre. Ainsi, quelques 430 chaînes de radios sont en concurrence, la plupart ayant un caractère régional ou local, mais aussi national, généraliste ou thématique.

A l'échelle européenne et mondiale, l'Allemagne possède quelques-unes des plus grandes chaînes publiques financées par la redevance (ARD et ZDF) et privées (RTL, SAT.1, ProSieben).

Il existe trois chaînes internationales :

- › *Deutsche Welle*, la chaîne allemande destinée à l'étranger ;
- › Arte, la chaîne franco-allemande ;
- › 3sat, la chaîne culturelle helvético-austro-allemande.

FOCUS :
LE MAGAZINE
PARISBERLIN

ParisBerlin a été fondé en 2004. Il est le seul newsmagazine qui informe chaque mois sur l'actualité franco-allemande dans tous les domaines : politique, économie, modes de vie, culture, éducation, médias...

Une trentaine de journalistes free-lance travaillent pour nos rédactions situées des deux côtés du Rhin.

Publication de l'agence de presse : www.allcontents.fr

MAGAZINE POUR L'EUROPE / MAGAZIN FÜR EUROPA

ParisBerlin

CULTURE

L'Allemagne est un pays culturellement très riche. Elle compte quelques 300 théâtres, 130 orchestres professionnels et 630 musées. De même, ce pays figure parmi les grandes nations du livre avec environ 94 000 nouvelles parutions annuelles. L'Allemagne également réputée pour ses penseurs, poètes et compositeurs.

Fait étonnant, cette nation n'a pas d'organe culturel national, ce domaine est réservé aux Länder, comme définit par la loi fondamentale, le but étant de ne pas concevoir la culture du pays comme l'expression de toute la nation allemande, ce qui pourrait être assimilé à une volonté de toute-puissance. Le fédéralisme culturel accroît les ambitions de chaque *Land*, la politique culturelle faisant partie de la politique générale en faveur d'une région. C'est ainsi que le bassin de la Ruhr qui est une ancienne région minière et sidérurgique en Rhénanie-Westphalie, est devenue capitale européenne de la culture en 2010.

Voici les principaux philosophes allemands, cités en références et célèbres dans le monde entier :

- Riedich Hegel,
- Friedrich Nietzsche
- Karl Marx,
- Arthur Schopenhauer,
- Martin Heidegger,
- Sigmund Freud.

FOCUS :
LES
PHILOSOPHES
ALLEMANDS

Peinture et littérature

L'Allemagne est une nation littéraire et propose deux rendez-vous annuels incontournables pour le monde de l'édition : la Foire du Livre de Francfort et le Salon du livre de Leipzig (*Frankfurterbuchmesse*). De même, d'autres manifestations célébrant le livre comme la « *LitCologne* », ou encore la fête de la poésie à Erlangen, appelée « *Poetenfest* » ; ne sont que quelques exemples des nombreux et immenses festivals de littérature allemands.

Tout comme la France avec son prix Goncourt et l'Angleterre avec le Booker Prize, l'Allemagne décerne depuis 2005 le Prix du livre allemand qui permet de commercialiser de manière étendue une littérature de haut niveau.

Concernant les arts plastiques, l'Allemagne a vu de évoluer de nombreux courants, fortement liés à son histoire.

Aujourd'hui, en général, la peinture et la photographie allemandes connaissent un essor international depuis les années 1990. Ainsi, à l'étranger, la peinture allemande porte le label « *Young German Artists* », dont Neo Rauch, néoréaliste est le représentant le plus connu de la « nouvelle école de Leipzig ». Ses tableaux montrent des personnages pâles en attente de l'incertain : a priori le reflet de la situation en Allemagne au début du XXI^e siècle.

FOCUS: ALBRECHT DÜRER

Albrecht Dürer (1471-1528) est le peintre emblématique de la Renaissance surtout connu pour son travail de gravure sur bois. Albrecht Altdorfer quant à lui est le représentant de l'école du Danube et l'un des premiers peintres européens à placer le paysage comme thème autonome au centre de son travail.

MOUVEMENT ARTISTIQUES

- › XIV^e et XV^e siècle : influencée par l'art de la gravure sur bois, le trait est stylisé, les thèmes sont tragiques.
- › À partir des XV^e et XVI^e siècle : la peinture allemande devient florissante avec l'école de Cologne et permet la transition entre le Gothique et la Renaissance grâce aux oeuvres des peintres Grünewald, Dürer et Holbein.
- › XVII^e et XVIII^e siècles : influence italienne avec des artistes comme Adam Elsheimer, Georg Wenzeslaus von Knobelsdorff et Johann Heinrich Wilhelm Tischbein.
- › XIX^e siècle : développement du style Biedermeier qui célèbre les valeurs bourgeoises puis du romantisme qui voit dans la nature une présence divine. En parallèle se crée le Mouvement Nazaréen qui prône un renouveau de l'art par la religion, avec pour principaux représentants Johann Friedrich Overbeck et Franz Pfaff. Le symbolisme porté notamment par Max Klinger et Franz von Stuck n'est pas en reste.
- › XX^e siècle : expressionnisme (avec Paula Modersohn-Becker, l'une de ses premières représentantes). Devient un courant majeur à l'origine d'autres mouvements tels que le fauvisme, le cubisme ou le futurisme. L'expressionnisme, particulièrement sombre et tourmenté, domine toute l'activité culturelle allemande jusqu'à l'arrivée au pouvoir du nazisme.
- › À la fin de la guerre et jusqu'à la réunification, en RFA, l'art abstrait domine avec les œuvres de Willi Baumeister, Ernst Wilhelm Nay, Emil Schumacher et Fritz Winter.
- › En RDA il existe un art officiel exaltant les valeurs communistes portées par Walter Libuda et Volker Stelzmann.
- › Le « pop art de Dresde », quant à lui reprend l'esthétique de la publicité, de la télévision et de la vidéo.
- › La photographie s'est imposée dans les années 1990 avec trois étudiants du couple de photographes Bernd et Hilla Becher qui enseignaient au Beaux-Arts de Düsseldorf : Thomas Struth, Andreas Gursky et Thomas Ruff. Leur style est si puissant qu'on le désigne à l'international sous l'abréviation « *Struffsky* ».

Théâtre et cinéma

L'organisation fédérale allemande révèle un système étonnant quant aux arts de la scène : même les villes de moindre importance ont leur théâtre, un Opéra et une compagnie de danse et les programmes sont surtout constitués de plusieurs pièces au cours d'une même saison avec des troupes généralement à demeure.

Ainsi, il existe quelque 145 théâtres publics subventionnés, environ 280 théâtres privés, ainsi que près de 130 orchestres et 45 festivals, parmi lesquels l'un des plus connus est le festival annuel de théâtre : le *Berliner Theatertreffen*.

De ce fait, le réseau de théâtres municipaux, nationaux, itinérants et privés est particulièrement dense.

La culture est donc présente dans toutes les villes allemandes dans lesquelles les scènes accueillent chaque saison environ 3 000 œuvres, avec 6 500 mises en scène différentes, devant environ 35 millions de spectateurs par an.

Ceci explique que de nombreux artistes d'Europe de l'est et d'Asie notamment, viennent en Allemagne travailler dans les théâtres et orchestres qui emploient 38 000 artistes, techniciens et personnel administratif.

En ce qui concerne le cinéma allemand, son histoire figure parmi les plus prestigieuses, car fortement marqué par les ruptures politiques et sociologiques qu'a connues le pays.

Tout d'abord les frères Max et Emil Skladanowsky ont présenté publiquement des images animées au *Berlin Wintergarten* grâce à leur bioscope plus d'un mois avant la première démonstration publique des frères Lumière.

Plus tard, Hitler s'intéresse à ce nouveau médium et fait réaliser des films au service de sa propagande, ouvrant la voie à l'utilisation politique du cinéma.

ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES MARQUANTES :

- › 1920 : « Le Cabinet du docteur Caligari » de Robert Wiene
- › 1922 : « Nosferatu le vampire » de Friedrich Wilhelm Murnau
- › 1922 : « Docteur Mabuse » de Fritz Lang
- › 1926 : « Faust » de Friedrich Wilhelm Murnau
- › 1927 : « Metropolis » de Fritz Lang
- › 1998 : « Cours, Lola, cours » de Tom Tykwer
- › 2004 : « The Edukators » de Hans Weingartner
- › 2003 : « Une enfance en Afrique » de Caroline Link
- › 2003 : « Good Bye, Lenin ! »
- › 2003 : « Head on » de Fatih Akin
- › 2007 : « La Vie des autres » premier film de Florian Henckel von Donnersmarck
- › 2007 : « De l'autre côté » de Fatih Akin

Ensuite, les deux guerres mondiales et la séparation par le mur l'ont influencé au plus haut point. On doit citer en particulier le rôle normalisateur que jouèrent les sociétés ou organismes cinématographiques (UFA et DEFA Deutsche Film AG en RDA).

Aujourd'hui l'Allemagne est régulièrement au-devant de la scène cinématographique internationale avec la Berlinale, festival cinématographique international prestigieux de Berlin, au cours duquel sont décernés les Ours, équivalents des palmes cannoises ou des lions vénitiens.

De même, le Festival du film de Munich est un événement reconnu tout comme le festival du cinéma de Hof, dans la région de Franconie.

Musique

Des noms comme Bach, Beethoven, Brahms, Händel ou Richard Strauss font de l'Allemagne une véritable nation musicienne. De ce fait, des personnes du monde entier viennent étudier dans les écoles supérieures de musique allemandes.

Par ailleurs, une fois de plus de nombreux festivals enrichissent la palette culturelle allemande, parmi lesquels le festival de Bayreuth en l'honneur de Wagner ou les Journées de la musique contemporaine à Donaueschingen.

Le pays compte également quatre-vingt Opéras subventionnés par les pouvoirs publics, notamment ceux de Hambourg, Berlin, Dresde, Munich, Francfort-sur-le-Main, Stuttgart et Leipzig.

MUSIQUES CLASSIQUES :

- › Wagner,
- › Ludwig Von Beethoven,
- › Ludwig Spohr,
- › Johannes Brahms

LES SUPERSTARS ALLEMANDES :

- › Komedians Harmonists
- › le groupe punk Die Toten Hosen,
- › le groupe heavy metal Rammstein,
- › le groupe de techno Scooter ,
- › le groupe pour adolescents Tokio Hotel

CONTEMPORAINS :

- › Mono für alle
- › Paul Van Dyk
- › Robin schullz
- › The dico boys
- › Mousse T.
- › Snap !

L'Orchestre philharmonique de Berlin a la réputation d'être le meilleur des 130 orchestres classiques d'Allemagne.

L'Orchestre Ensemble Modern de Francfort est quant à lui un grand promoteur de la musique contemporaine, proposant chaque année environ 70 nouvelles œuvres, dont 20 créations.

Au-delà de la musique classique, les allemands s'illustrent dans bien d'autres registres : la musique électronique dont le pionnier, Karlheinz Stockhausen, est décédé en 2007 ; ou dans un registre plus populaire, le chanteur Herbert Grönemeyer qui connaît un beau succès avec ses textes en allemand.

La création de l'Académie de la Variété à Mannheim illustre bien la volonté de populariser la pop allemande au niveau international.

L'Allemagne dispose aussi de nombreux clubs réputés, surtout dans de grandes villes comme Berlin, Cologne, Francfort, Stuttgart ou Mannheim.

Depuis les années 1980 les DJ se sont émancipés et sont devenus des producteurs et des artistes reconnus utilisant les technologies informatiques, permettant l'avènement d'une méta-musique dont les deux ambassadeurs absolus sont allemands : Paul van Dyk et Sven Väth, le « parrain de la techno ».

Cuisine

La gastronomie allemande est variée et plutôt calorique. Les choucroutes et les bretzels et autres *knödel* trouvent leurs places au milieu de plus de 5000 variétés de bières et de plus de 1500 types de saucisses. Cette diversité s'explique par le fait que quasiment chaque plat et bière est décliné de multiples façons et ce dans chaque région allemande.

Ainsi, si la saucisse est un emblème de la cuisine germanique, il en existe d'innombrables sortes dont les plus connues sont celle de Francfort (douce), de Bavière (blanche), de Berlin (arrosée de sauce au curry) ou encore de Nuremberg (au barbecue). De même, les viandes qui composent ces saucisses diffèrent en fonction des recettes et des régions : la *Bratwurst*, par exemple, est à base de porc et de veau, alors que la *Leberwurst* est au foie, pour ne citer que celles-là.

La bière, boisson nationale par excellence est consommée à toutes les occasions, et à toute heure du jour ou de la nuit. Les *Biergärten* (« jardins à bière » originaires de Munich) se trouvent partout en Allemagne, et regroupent un nombre de marques et de brasseries unique à l'Allemagne. La plus connue d'entre toutes est sans conteste la Pils, qui détient à elle seule 68 % du marché.

Le *Bretzel*, sorte de pain en forme de nœud à base de pâte de brioche croustillante et très salée, est lui aussi mondialement connu. Il était autrefois consommé dans les monastères pendant le carême. Par ailleurs les allemands sont de gros consommateurs de pains et une fois de plus chaque région a ses spécialités en la matière. Le pays totalise donc 300 variétés, sans compter les pâtisseries et plus de 1200 types de viennoiseries...

Autre emblème national : la choucroute, confectionnée avec du porc, du chou fermenté en lanière, des saucisses et des pommes de terre.

A noter que les allemands prennent en général un solide petit-déjeuner, le plus souvent salé avec pains et charcuteries. Ils déjeunent ensuite d'un en-cas ou d'un repas chaud vers 14 ou 15h puis dînent assez tôt, vers 19h, d'un repas froid le plus souvent. Il n'est pas rare d'agrémenter l'après-midi d'une pause gâteau accompagnée d'un thé vers 16h.

A savoir également : l'eau minérale, par défaut, est de l'eau pétillante.

**FOCUS :
LE PETIT
DÉJEUNER**

Chez nos voisins d'outre-Rhin, Le premier repas de la journée est pris très au sérieux et pas question de le manquer. On honore chaque matin, des mets à la fois salés et sucrés. Brötchen (petit pain individuel), tartines de beurre et confiture sont servies avec de la charcuterie (jambon, pâtée, saucisses) et du fromage frais.

Arrosé de lait, de café et de chocolat chaud, chaque région a sa propre tradition culinaire.

Calendriers culturels et jours fériés

Les 16 *Länder* ont différentes dates de vacances chaque année. Les dates changent chaque année par roulement entre les différents *Länder*.

➤ JOURS FÉRIÉS

- › 1^{er} janvier : Jour de l'An - *Neujahr*
- › 6 janvier : Epiphanie - *Heilige Drei Könige*
(Bade-Wurtemberg, Bavière, Saxe-Anhalt)

- › Avril : Vendredi Saint - *Karfreitag*
- › Avril : Lundi de Pâques - *Ostermontag*

- › 1^{er} mai : Fête du Travail - *Tag der Arbeit*
- › Mai : Ascension - *Christi Himmelfahrt*
- › Mai : Pentecôte - *Pfingstmontag*

- › Juin : Fête Dieu - *Fronleichnam*
(Bade-W, Bav., Hesse, Rhén.-NW, Rhénanie -P, Sarre)

- › 15 août : Assomption - *Mariä Himmelfahrt* (Bavière, Sarre)

- › 3 octobre : Jour de l'Unité allemande - *Tag der Deutschen Eineheit*
- › 31 octobre : Fête de la Réformation - *Reformationstag*
(BW, Mecklembourg, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe)

- › 1^{er} novembre : Toussaint - *Allerheiligen*
(BW, Bav, Rhénanie-NW, Rhénanie-Palatinat, Sarre)
- › 19 novembre : Jour de Pénitence - *Buß-und Betttag* (Saxe)

- › 25 décembre : Noël - *1. Weihnachtstag*

MOIS	EVÉNEMENTS	FÊTES JOURS FÉRIÉS
Janvier Février		Jour de l'An, <i>Neujahrstag</i> : 1er janvier Épiphanie, <i>Heilige Drei Könige</i> : 6 janvier
Mars Avril	<i>Fastnacht/Karneval</i> , les carnivals commencent le mercredi des cendres et ont lieu dans la plupart des villes, avec le grand cortège du « Lundi des Roses » (<i>Rosenmontag</i>) le lièvre de Pâques apporte friandises et cadeaux le dimanche de Pâques en Bavière : décoration des fontaines, c'est la <i>Osterbrunnen</i>	Mercredi des cendres (date mobile) 46 jours avant Pâques <i>Karfreitag</i> (date mobile) vendredi précédant le dimanche de Pâques <i>Ostermontag</i> , lundi de Pâques, date mobile, lendemain du jour de Pâques
Mai Juin	<i>Walpurgisnacht</i> avec l'arbre de mai, commémoration du sabbat des sorcières	1er mai, Tag der Arbeit, Fête du Travail. Christi Himmelfahrt, Ascension Date mobile, quarante jours après Pâques Lundi de Pentecôte, Pfingstmontag 7 semaines (49 jours) après le dimanche de Pâques Fronleichnam, Fête-Dieu, date mobile
Juillet Août		Friedensfest, fête de la paix, le 8 Aout Mariä Himmelfahrt, Assomption, le 15 aout.
Septembre Octobre Novembre	En Bavière, <i>Almabtrieb</i> , transhumance des vaches <i>Oktobertfest</i> , fête de la bière	Tag der Deutschen Einheit, Jour de l'Unité allemande, le 3 Octobre Reformationstag, Fête de la Réformation, le 31 octobre Allerheiligen, Toussaint, le 1er Novembre Buß- und Betttag, Jour de pénitence et de prières, le mercredi qui précède le 23 novembre
Décembre	Weihnachtsmärkte, les marchés de Noël Saint Nicolas/père fouetard	Weihnachtstag, Noël, le 25 décembre Zweiter Weihnachtsfeiertag, lendemain de Noël, le 26 décembre.

SPORT

Le sport est fortement plébiscité en Allemagne. Presque tous les clubs sportifs sont représentés par la *Deutscher Olympischer Sportbund* (Confédération Olympique et Sportive Allemande).

Et pour cause, Friedrich Ludwig Jahn (1778-1852) figure emblématique dans l'histoire de l'éducation physique en Allemagne et en Europe, faisait de celle-ci la pierre angulaire de la santé nationale et de la force, ce qui lui a conféré un rôle important dans le renforcement de l'identité nationale.

Parmi les sports les plus pratiqués en Allemagne figure le football, dont la première division est connue sous le nom de Bundesliga qui est une des divisions nationales les plus convoitées.



BUNDESLIGA

Le Bayern Munich (« *Bayern München* ») est le club de football qui a le plus de succès en Allemagne, mais à noter que comme beaucoup d'autres clubs de football allemands, il s'agit d'un club multisports.

Par ailleurs, le hockey sur glace est aussi très populaire en Allemagne. La première ligue comporte 14 équipes et s'appelle la *Deutsche Eishockey Liga*.



Ce pays est également considéré comme le berceau du handball dont le premier match officiel a été joué en 1917 à Berlin. La Bundesliga est probablement la ligue la plus compétitive des ligues professionnelles dans le monde.

Enfin, il convient de citer le sport automobile mondial, dans lequel l'Allemagne excelle : Michael Schumacher et Sebastian Vettel ont été champions du monde de Formule 1.

LES GRANDES VILLES

Berlin

Avec ses 3 375 000 habitants et sa superficie de 892 km², Berlin est la capitale de la République Fédérale d'Allemagne. Elle est située au Nord-Est du pays, près de la frontière polonaise. Divisée en deux à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, elle a été réunifiée lors de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. Un an plus tard elle redevient la capitale du pays lorsque ce dernier est à son tour réunifié en 1991.

Berlin est mondialement renommée pour sa culture (on y recense des centaines de théâtres, de galeries et de musées), son commerce et sa politique. C'est une ville dynamique et très appréciée des jeunes, attirée par ses nombreuses manifestations, sa réputation d'ouverture, de tolérance et de multiculturalité. Elle fait également l'admiration auprès des amateurs d'architecture et d'histoire, tant ses monuments (porte de Brandebourg, tour Fernsehturm érigée sur la place Alexanderplatz...) et son passé (Reichstag, Checkpoint Charli, vestiges du Mur) sont fascinants.



Hambourg

Hambourg compte 1 734 000 habitants sur une superficie de 755 km². Cette cité-État indépendante (Hambourg forme son propre Land) située au nord de l'Allemagne, près de l'embouchure de l'Elbe, possède le premier du pays et le troisième d'Europe.

L'économie de Hambourg repose également sur les secteurs de l'industrie (notamment dans les domaines de la chimie, de la construction navale et l'aéronautique, et de l'agroalimentaire) et du tertiaire (avec le commerce, la banque, et l'édition).

La culture et le sport n'y sont pas en reste avec ses monuments, ses musées et son opéra et l'une des équipes de football les plus populaires d'Allemagne, le Hambourg SV.

Enfin elle offre un attrait particulier à ses visiteurs par ses nombreux canaux : la meilleure manière d'explorer la ville est d'emprunter un bateau ou un ferry afin d'admirer au mieux sa magnifique architecture et ses voies d'eau.



Munich

La capitale de la Bavière compte 1 388 000 habitants. Elle est située sur l'Isar, près des Alpes et de la frontière autrichienne et s'étend sur 311 km².

Si Munich est un pôle économique important, dans lequel se trouvent les sièges de nombreuses grandes sociétés, elle offre également une culture riche, tant en terme d'architecture de musées et d'orchestres.

Elle propose aussi régulièrement de nombreux évènements et festivals, dont le plus célèbre est l'Oktoberfest, ou fête de la bière.



Cologne

Cette ville de 1 024 000 habitants est située sur le Rhin, près de la frontière belge.

Elle est la plus grande du Land Rhénanie du Nord Westphalie et s'est rendue célèbre partout dans le monde pour son « eau de Cologne », créée au début du XVIII^e siècle

Dès l'Antiquité et aujourd'hui encore, Cologne se développe en tant que centre culturel et économique de par sa situation géographique favorable sur le Rhin.

En tant que carrefour ferroviaire et routier, elle bénéficie des activités du secteur tertiaire, du tourisme ainsi que de l'industrie.

Ville médiévale, Cologne est dotée d'une impressionnante cathédrale et de douze basiliques romanes qui attirent de nombreux touristes.



Francfort-sur-le-Main

Située quasiment au centre du pays, Francfort est la plus grande ville du Land de Hesse. Elle est considérée comme l'un des premiers centres économiques de l'Allemagne et comme une force de l'Union européenne, dont les trois piliers sont la finance (elle abrite les sièges de la banque fédérale d'Allemagne et de la banque centrale européenne), la chimie et l'automobile. De plus, La Bourse de Francfort est la troisième au rang mondial, après celles de New-York et de Tokyo, ce qui lui vaut le surnom de « Mainhattan », jeu de mots faisant référence à la rivière Main qui la traverse.

Francfort est également célèbre pour son savoir-faire dans le domaine de l'édition et pour son université Johann Wolfgang Goethe.



CROISSANCE

PIB

\$3,653 millions

PIB / habitant :

4^e

avec \$39 700 (EN 2012)

INFLATION

CROISSANCE
ANNUELLE

Croissance annuelle : 0,4 % (EN 2013)

Taux d'inflation : 2 % (EN 2012)

Taux de chômage : 5,1 % (EN 2014)

Importations :
7,32 %



Exportations :
9,20 %

Indice de développement humain : 0,905 (EN 2011)

Qualité de vie (Legatum Prosperity Index) : 14^e sur 110 (EN 2012)

Indice de démocratie : 8,38 (EN 2010)

STATISTIQUES DIVERSES

Extrémités d'altitude : - 3 m < + 2 963 m

Côtes : 2 389 km

Forêts : 31,8 %
(2011)



Réseau ferroviaire : 41 981 km
(2012)

Autoroutes : 15,8 km
pour 100 000 habitants
(2011)

DÉMOGRAPHIE

Espérance
de vie
(DE 2001 À 2003)

Hommes

Femmes

Taux de
croissance de
la population
(EN 2014)



-0,28 %

Taux de migration :
0,89 ‰ (EN 2003)



Taux de natalité : 8,42 ‰ (EN 2014)

Taux de mortalité : 11,29 ‰ (EN 2014)

Taux de mortalité infantile : 3,48 ‰ (EN 2014)



Taux de fécondité : 1,36 enfant / femme
(EN 2014)

LOISIRS

Lignes de téléphone fixe (2011)

637
(pour 1 000 habitants)



Téléphones portables (2012)

1 310
(pour 1 000 habitants)



Places de cinema

10
(pour
1 000
habitants)



Postes de télévision (2002)

660
(pour 1 000 habitants)



Utilisateurs d'Internet (2011)

830
(pour 1 000 habitants)



Nombre de voitures particulières (2011)

531
(pour 1 000 habitants)





Expatriation en Allemagne

Malgré la crise économique de 2009, nos voisins allemands restent les leaders européens d'un point de vue économique.

De plus, le faible taux de natalité de cette nation engendrant un déficit démographique important, elle reste un territoire très ouvert à l'immigration.

Si l'Allemagne et la France sont proches géographiquement, leurs organisations sont bien différentes ce qui nécessite de bien préparer son départ vers ce pays.



1

DÉCISION : POURQUOI L'ALLEMAGNE ?

L'Allemagne est la 3^{ème} économie la plus puissante du monde. Si le chômage y est important, il reste plus bas que dans d'autres pays européens.

Son positionnement au cœur de l'Europe en fait un carrefour incontournable qui bénéficie notamment de l'ouverture des marchés des ex-pays communistes.

L'Allemagne est également un pays accueillant sur le plan humain : l'enquête de Mercer de 2014 classant les 20 villes au monde les plus agréables à vivre selon les expatriés révèle que le top 10 compte 3 villes allemandes.

En effet, Munich, Düsseldorf, Francfort et (respectivement à la 4^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} places), sont devant Paris qui est reléguée à la 13^{ème} place. Ce classement se base sur des données variées telles que l'éducation, la stabilité politique, les loisirs, la criminalité, la santé, etc.

Par ailleurs, ce pays offre une richesse culturelle et universitaire de premier ordre, et ses entreprises incarnent l'innovation, la qualité et l'avancée technologique au niveau international.

DONNÉES ÉCONOMIQUES ET ATTRACTIVITÉ

Le coût de la vie en Allemagne : la monnaie et le budget

➤ L'EURO EN ALLEMAGNE

En 2002, le passage à l'euro rend caduque le deutschemark en tant que monnaie. En tant que monnaie commune, toutes les pièces en euro possèdent une face européenne (1, 2 et 5 centimes : « l'Europe dans le monde » ; 10, 20 et 50 centimes : « l'Europe comme une alliance d'États » ; 1 et 2 euros : « l'Europe sans frontière ») et une face spécifique au pays émetteur de la pièce.

Ainsi pour l'Allemagne, les pièces de 1, 2 et 5 cents ont sur leurs faces nationales la branche de chêne, déjà existante autrefois sur le pfennig allemand.

Les pièces de 10, 20 et 50 cents présentent la porte de Brandebourg, symbole de la division et de l'unification du territoire.

Enfin sur les pièces de 1 et 2€ figure l'aigle, symbole de la souveraineté du pays.

Les billets, quant à eux, sont communs à toute la zone euro. Les ponts, portes et fenêtres qui y figurent symbolisent l'ouverture de l'Europe sur le reste du monde et les liens entre les peuples.

En ce qui concerne les moyens de paiement, il est facile de trouver des distributeurs de billets en Allemagne ce qui est plutôt un avantage dans la mesure où il est courant de payer en liquide, notamment dans les petits commerces. Cependant il est en général possible d'utiliser une carte de crédit.

➤ LE RÉSEAU BANCAIRE

En Allemagne il faut distinguer les banques spécialisées (*Spezialbanken*) et les banques multiservices (*Universalbanken*).

Les premières n'offrent qu'un nombre limité de services bancaires ou qui sont réservées à une clientèle ciblée. Ces banques spécialisées comptent notamment les caisses d'épargne-construction (*Bausparkassen*), les hypothèques et centres de chèques postaux.

Les banques multiservices quant à elles sont spécifiques à l'Allemagne et se découpent en trois catégories :

- 1 Des banques de droit public (*öffentlichrechtliche Kreditinstitute*) qui couvrent 45% du marché regroupant quelques 500 caisses d'épargne (*Sparkasse*) et les banques centrales des Etats (*Landesbanken*)
- 2 Les banques privées (*private Geschäftsbanken*) qui représentent 42% du secteur et comprenant de grandes banques internationales telles que la Deutsche Bank, la Commerzbank et la Dresdner Bank
- 3 Des banques coopératives (*genossenschaftliche Kreditinstitute*) (13% du marché) incluant environ 1 200 banques populaires (*Volksbanken*) et de crédit mutuel agricole (*Raiffeisenbanken*) ainsi que deux établissements centraux.

Si la densité du réseau bancaire a considérablement réduit depuis le début des années 90, il constitue toujours une des particularités de l'Allemagne, devant de loin la moyenne européenne.

Le grand nombre de banques est dû au fédéralisme ainsi qu'à l'activité régionale des banques qui se déclinent en filiales. Les banques du pays ouvrent généralement leurs portes de 8h30 à 13h et de 14h30 à 16h en semaine.

Ouvrir un compte en banque est relativement simple à condition de fournir une preuve de résidence en Allemagne et une pièce d'identité. Deux principaux types de comptes peuvent être ouverts :

- › Le compte courant (*Girokonto*) permet d'effectuer la plupart des transactions financières et de recevoir une paye. Ce compte permet de retirer de l'argent en utilisant une carte-EC (carte bancaire). Ces retraits sont gratuits auprès d'un distributeur automatique de votre banque, mais dans le cas où vous en utiliseriez une autre, l'opération sera facturée. Selon les services offerts par le compte ouvert les frais varient. Les étudiants peuvent en être exemptés (*kontoführungsgebühren*).

Une facilité de caisse (*Dispositionskredit*) vous permet de disposer d'un découvert jusqu'à une certaine limite de temps et de montant en fonction de votre salaire mensuel. A noter que les intérêts sur la facilité de caisse sont assez élevés.

- › Le compte épargne (*Sparbuch*) permet d'obtenir des intérêts plus intéressants. Un compte épargne ne peut pas remplacer un compte courant car ils n'offrent pas la possibilité de faire des prélèvements automatiques et des virements réguliers.

En ce qui concerne les moyens de paiement, rappelons que le règlement en espèce est le plus répandu en Allemagne.

Cependant il convient d'avoir deux types de cartes en parallèle :

- › La EC- Karte, ou carte de débit, vous est attribuée à l'ouverture d'un compte courant (*Girokonto*) et s'utilise avec un code secret à 4 chiffres. Cette carte permet de retirer de l'argent dans la grande majorité des distributeurs en Allemagne et en Europe. Les retraits en distributeurs automatiques de la banque choisie (ou du réseau auquel elle est associée) sont gratuits, et peu onéreux auprès des autres banques (environ 1% de la transaction en Allemagne et près de 2,5% dans certains autres pays). A savoir également qu'un retrait automatique avec une carte de crédit est possible mais peut coûter jusqu'à 10 €, même auprès d'un distributeur de la banque choisie.
- › La EuroCard est une carte de crédit liée au système MasterCard utilisé à travers le monde. De nombreux magasins et stations de services acceptent les cartes « EC » (signe EC/Maestro affiché à l'entrée) qui s'accompagnent d'un code secret et/ou d'une signature.

A noter que les autres cartes de crédits telles que Mastercard et Visa sont beaucoup moins diffusées que dans la plupart des autres pays et qu'elles ne sont pas acceptées dans tous les commerces.

Par ailleurs certaines banques refusent de fournir une carte de crédit à un nouveau client, il est donc préférable de vérifier auprès de la banque du pays d'origine si elle n'a pas une agence en Allemagne...

Une autre alternative réside dans la *Geldkarte*, ou porte-monnaie électronique, qui permet de réaliser des achats spécifiques (sur Internet notamment). Il s'agit d'une carte qu'il faut charger d'une somme d'argent en amont des dépenses. Toutefois peu de commerçants l'acceptent.

Pour ce qui est des chèques, depuis le passage à l'euro, ils sont devenus obsolètes et la plupart des commerces ne les acceptent plus.

➤ BUDGET

Globalement le coût de la vie en Allemagne est comparable à celui de la France, mais il y a des différences à l'intérieur même du pays : les villes les plus chères (Hambourg, Munich, Francfort, Düsseldorf...) se situent dans les grands pôles économiques. Ainsi, Berlin la capitale ne figure pas parmi les villes les plus chères.

Globalement on constate que l'alimentation, l'habillement et les loyers sont plus intéressants en Allemagne, contrairement aux transports en communs ou à l'électroménager...



Logements et conditions

Le prix des logements (à louer ou à acheter) est fonction de leur emplacement géographique, de leurs tailles (données en mètres carrés : Quadratmeter ; qm) et du nombre de pièces, sachant que cuisines, salles de bains et toilettes n'entrent pas dans ce critère.

Enfin, un petit espace peut être qualifié de demi-pièce.

Lorsqu'une pièce ou un logement est au dernier étage et que le plafond est entre un et deux mètres du sol, seuls 50% la surface sur cette partie seront pris en compte dans le calcul, ce qui peut donc réserver de bonnes surprises.

En Allemagne les locations peuvent être meublées, partiellement meublées ou, dans la majorité des cas, non meublés : c'est-à-dire absolument rien, ni luminaires, ni rideaux, ni électroménager. Ainsi, il sera clairement précisé sur l'annonce si cuisine si une équipée.

A noter que les appartements meublés ou partiellement meublés (plus pratiques pour les étrangers) peuvent coûter très chers car ils sont équipés et qu'ils sont loués pour des périodes courtes.

Les logements pour familles nombreuses à prix raisonnable ne sont également pas courants.

Dans les villes étudiantes la demande en logement est très forte en début de chaque semestre, Mars/Avril et Septembre/Octobre.

La *Ring Deutscher Makler*, l'association des Agences Immobilières allemandes est une aide précieuse dans le cadre d'une recherche de logement.

La presse (notamment *Marktplatz* ou *Annonce*) propose des offres dans la section *Kleinanzeigen* (petites annonces) sous la rubrique *Immobilienteil* (logements). Elles sont répertoriées en *Vermietungen* (logements à louer) et en *Wohnangebote* (logements à acheter).

Deux possibilités après avoir sélectionné une annonce :

- › Si un numéro de téléphone est précisé il convient d'appeler au plus vite, afin de participer à une visite groupée organisée par les propriétaires ou l'agence.
- › Si c'est un numéro de référence qui figure dans l'annonce, il faut envoyer très rapidement une lettre au journal qui transmettra la demande de visite au propriétaire. Une démarche légèrement plus complexe mais qui offre en général plus de résultats.



*Les mairies ou les *Mieterverein* (association de locataires) proposent un outil de comparaison des loyers dans chaque ville, voire dans chaque quartier. Il s'agit du *Mietspiegel*, qui indique pour chaque zone si le loyer est raisonnable ou trop élevé et donc illégal.*

Dans ce cas il est possible de demander conseil à un avocat ou à l'association des locataires afin de le faire réduire.

GLOSSAIRE DES MOTS COURANTS :

- › *3 Zi.-Whg* Appartement trois pièces
- › *3 ZKDB* 3 pièces (cuisine, entrée et salle de bain)
- › *Abstand* rachat des meubles qui sont dans l'appartement
- › *EBK (Einbauküche)* Cuisine meublée et équipée
- › *EG (Erdgeschoss)* Rez-de-chaussée
- › *K (Kaution)* Caution, dépôt de garantie
- › *KM (Kaltmiete)* Loyer sans charge
- › *KN* Kitchenette
- › *NMM (Nettomonatsmiete)* Loyer mensuel (hors Chauffage, électricité, gaz, eau, ordures)
- › *MVZ* Loyer payable d'avance
- › *Prov. (Provision)* Commission
- › *qm (Quadratmeter)* Mètres carrés (taille de l'appartement)
- › *TG (Tiefgarage)* Garage en sous-sol
- › *WG (Wohngemeinschaft)* Collocation
- › *Wfl. (Wohnfläche)* Espace à vivre
- › *WM (Warmmiete)* Loyer final (charges comprises)
- › *Zi (Zimmer)* Pièces, chambres

GLOSSAIRE DES CHARGES LOCATIVES COURANTES :

- › *Grundsteuer* Impôts locaux
- › *Wasserkosten* Coût de l'eau
- › *Abwasser* Eaux usées
- › *Fahrstuhl* Ascenseur
- › *Straßenreinigung / Müllabfuhr* Coût lié à l'entretien du trottoir et des poubelles
- › *Hausreinigung* Coût d'un agent d'entretien
- › *Gartenpflege* Entretien des espaces verts et aires de jeu
- › *Beleuchtung* Coût de l'éclairage des extérieurs et des parties communes

Différents types de logements

➤ LA LOCATION

Le logement temporaire peut être une solution avant une installation définitive.

Le plus simple est de contacter un centre *Mitwohnzentrale*, une agence qui a pour mission de trouver des logements meublés pour des durées plus ou moins longues. La commission s'élève à environ 15% du loyer mensuel et charges.

➤ www.mitwohnzentrale.de

Par ailleurs, en Allemagne la sous-location (*Untermiete* ou *Zwischenmiete*) pour une période limitée est autorisée et assez courante. Le contrat est donc signé avec le locataire et non avec le propriétaire.



Le locataire quittant l'appartement que l'on s'apprête à louer peut demander à ce qu'on lui achète ses meubles et son électroménager.

*Cette solution, appelée **Abstand** peut être plus intéressante que de d'avoir à tout acheter.*

*Cette possibilité est à considérer, d'autant plus que si le locataire n'est légalement pas autorisé à choisir le repreneur de la location, il peut aussi simplement ne pas transférer la demande au propriétaire en cas de refus de l' **Abstand**...*

➤ LA COLOCATION

Les WGs ou *Wohngemeinschaften* (appartements en collocation) sont une solution intéressante car peu onéreuse tout en donnant l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes.

Très populaire auprès des étudiants, la collocation est également possible avec des personnes plus âgées.

A noter que ces logements sont fréquemment loués sans meubles.



Conditions de location

Les mots Immobilien ou RDM (*Ring Deutscher Makler*) dans une annonce indiquent qu'elle a été passée par une agence immobilière et qu'il faudra payer une commission (*Courtage*) si le contrat est conclu.

Selon la loi appelée *Wohnungsvermittlungsgesetz*, une agence peut facturer jusqu'à 2 mois du loyer de base sans les charges (*Kaltmiete*) et la TVA. A noter que seule la conclusion du contrat entraîne des frais auprès de l'agence.

La durée du contrat de location (*Mietvertrag*) oscille entre deux et trois ans. Il est reconduit par accord tacite sauf stipulation contraire dans le contrat et contient les informations relatives au logement ainsi que les droits et les obligations du locataire et du bailleur.

Il est utile de devenir membre du *Mieterschutz-Vereine* (Association de locataires) local qui apporte une aide immédiate et qui représente les intérêts du locataire en cas de problème, tout en offrant une assurance qui prend en charge les frais juridiques liés au bail.

📍 www.mieterbund.de

La caution (*Kaution*)

Les propriétaires demandent une caution qui est restituée avec des intérêts une fois le logement quitté. De fait, il est conseillé de ne pas remettre directement la caution au propriétaire mais d'ouvrir un compte épargne commun rémunéré par des intérêts auprès d'une banque, de façon à ce que qu'il ne puisse pas garder l'argent du locataire sans sa permission tout en permettant à ce dernier de gagner des intérêts.

Inversement, s'il y a des réparations à faire, le coût sera déduit de la caution. Celle-ci est de maximum 3 mois de loyers de base auxquels il faut ajouter la TVA.

LOCATION

Mieterschutz-Vereine (Association de locataires)

🚀 www.mieterbund.de

Studentwerk (l'Organisme de Services pour étudiants)

🚀 www.studentenwerke.de

Mitwohnzentrale, une agence qui a pour mission de trouver des logements meublés pour des durées plus ou moins longues

🚀 www.mitwohnzentrale.de

La Ring Deutscher Makler, l'association des Agences Immobilières allemandes est une aide précieuse dans le cadre d'une recherche de logement :

🚀 www.rdm.de

ACHAT

🚀 www.planethome.com

🚀 www.immobilienscout24.de

🚀 www.immobilienmarkt.de

🚀 www.homeCompany.de

Le loyer et les charges

Le loyer (*miete*) est versé tous les mois et se compose du loyer de base et des charges.

A cela il faut ajouter les coûts liés à l'utilisation personnelle : chauffage, eau et électricité, qui forme une somme généralement prédéterminée tous les mois.

L'ajustement se fait une fois par an lors de la relève des compteurs.

Les règles de copropriété

Un bail comprend des règles de copropriété (*Hausordnung*) qui définissent par exemple l'obligation de procéder au tri sélectif ou au nettoyage du trottoir, les horaires pendant lesquelles le bruit n'est pas toléré ou le roulement à respecter par les locataires pour ce qui est du nettoyage des parties communes. Attention, le non-respect de ces règles peut entraîner une expulsion ou engager la responsabilité du locataire !

Préavis

Le préavis légal de résiliation d'un bail est de 3 mois, délai qui augmente en fonction de la durée d'occupation.

> ACHAT

Les prix varient de 800 € le mètre carré à Berlin à plus 6800 € le mètre carré pour les quartiers les plus côtés à Munich.

En général une marge de négociation de 5% du prix annoncé est possible.

En Allemagne contracter un crédit n'oblige pas à souscrire à une assurance. Ainsi l'emprunteur décide au cas par cas s'il désire prendre une assurance pour le décès, l'incapacité de travail, l'accident-invalidité, etc.

Il est nécessaire de signer le contrat d'achat et de faire la demande de changement de propriétaire dans le cadastre chez le notaire. En effet, l'acheteur ne devient propriétaire du bien qu'au jour de l'inscription de la vente au livre foncier (*Grundbuchamt*), constitue l'acte de transfert de propriété. Autre particularité allemande : il n'y a pas de délai de rétractation pour l'acheteur. Néanmoins, le notaire peut accorder un délai de réflexion.

LES FRAIS LIÉS À L'ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER

TAXE	%
Impôts à l'accession à la propriété (Grunderwerbsteuer)	3,5%
Frais de notaire (Notar)	1%
Enregistrement dans le cadastre (Grundbuch)	0,5%
Frais d'agence (Makler)	3,5 à 6%
Grunderwerbsteuer (taxes sur les mutations)	3,5% du prix de vente
Grundsteuer (correspond à l'impôt foncier)	2,6 à 3,5% de la valeur fiscale du bien (inférieure à la valeur du marché).

Systeme de protection sociale

Le système de santé allemand est l'un des plus performants au monde. Outre un réseau de professionnels important, les structures médicales sont équipées avec du matériel à la pointe de la technologie.

Si chaque individu a accès au système de santé indépendamment de ses revenus ou son statut social, les coûts des soins figurent parmi les plus élevés du monde. Ainsi, il n'existe pas de prestation « gratuite » ce qui signifie que tous les frais, y compris les urgences, doivent être payés par le bénéficiaire des soins ou par son assurance. Il est donc indispensable de disposer d'une assurance santé en Allemagne.

Le système de protection sociale allemande se compose d'une couverture obligatoire et de couvertures volontaires. La partie obligatoire correspond à la Sécurité Sociale.

Celle-ci couvre les salariés ainsi que leurs familles, les étudiants et les apprentis, ainsi que les retraités et autres personnes à charge.

Elle se découpe en cinq catégories :

- › Couverture médicale ;
- › Couverture santé sur le long terme (cotisations égales employeur/employé) ;
- › Retraite ;
- › Assurance chômage ;
- › Assurance accident du travail (cotisations de l'employeur uniquement).

Les cotisations sont calculées sur la base d'un pourcentage du salaire brut, et par paliers de salaires. Elles correspondent à 40% du salaire brut, soit 20% automatiquement déduits du salaire, le reste étant à la charge de l'entreprise. Les professions libérales doivent régler l'intégralité des cotisations.

A noter que les travailleurs qui ont un « emploi limité » (*geringfügig Beschäftigter*), c'est-à-dire qui travaillent moins de 50 jours ou 2 mois par an, ou qui exercent un « 400€-Job », c'est-à-dire un travail rapportant un revenu inférieur à 400€ par mois, n'ont pas à régler les cotisations ni aucune taxe. Ils doivent tout de même être inscrits à la sécurité sociale pour prétendre à la couverture médicale.

Les étudiants doivent également être couverts par une assurance médicale et ne pourront étudier en Allemagne sans la preuve qu'ils le sont.

Le ministère fédéral de la santé et de la sécurité sociale propose des informations détaillées en plusieurs langues sur son site.

Ministère fédéral de la santé et de la sécurité sociale

🌐 www.cfe.fr

Les ressortissants d'un pays de l'Union Européenne qui cotisent pour la sécurité sociale de leur pays bénéficient d'une couverture valable sur tout le territoire européen. Par ailleurs, un citoyen de l'UE peut travailler en Allemagne et continuer à cotiser à la sécurité sociale de son pays d'origine pendant un an après avoir rempli les formulaires E101 et E111.

LA SÉCURITÉ
SOCIALE
INTERNATIONALE

ALLOCATIONS ET INDEMNITÉS EN ALLEMAGNE

- › *Kindergeld* : allocation d'enfant à charge.
Sans conditions de ressources, à partir du premier enfant, de la naissance au 18^e anniversaire (quels que soient les revenus de l'enfant) puis jusqu'au 25^e anniversaire de l'enfant s'il suit des études ou jusqu'à son 21^e anniversaire s'il est au chômage (prise en compte des revenus de l'enfant).
Enfants handicapés sans limite d'âge
- › *Elterngeld* : allocation parentale.
Sans conditions de ressources, 12 mois plus éventuellement 2 mois pour le partenaire
- › *Sozialgeld* : allocation sociale
- › *Arbeitslosengeld – ALG* : allocation chômage
- › *Agentur für Arbeit / Jobcenter* : agence pour l'emploi
- › *Kurzarbeit* : chômage partiel

MODALITÉS ET DÉMARCHES

Voici un petit récapitulatif des démarches administratives à effectuer dès l'arrivée en Allemagne :

1 | Dès l'arrivée en Allemagne (voire avant) il faut remplir le formulaire E111 et faire la demande de la carte européenne d'Assurance maladie.

2 | Rechercher un logement (même temporaire dans un premier temps). En fonction de la durée du séjour prévue il y a deux cas de figure :

- › Pour un séjour inférieur à trois mois, une simple pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité nationale) suffit.
- › Pour un séjour qui va au-delà de trois mois, il convient de faire établir une attestation de droit de séjour communautaire (Bescheinigung über das gemeinschaftsrechtliche Aufenthaltsrecht) auprès des autorités d'accueil des étrangers (Ausländerbehörde), qui est nécessaire pour pouvoir travailler. L'obtention de cette attestation qui remplace le permis de séjour depuis 2005 nécessite de fournir un formulaire administratif obligatoire appelé « *Anmeldung* », le passeport ainsi que deux photos d'identité.

Le « *Anmeldund* » doit être demandé auprès du commissariat dont dépend le domicile de l'expatrié dès la première semaine qui suit son arrivée dans le pays. A noter que cette demande doit être effectuée dans les 15 jours qui suivent l'arrivée en Allemagne.

Pour ce faire il faut fournir un passeport et un justificatif de l'adresse de domiciliation en Allemagne.

Si l'adresse allemande n'est pas encore définitive il est possible de faire signer ce formulaire par un hébergeur ou par la personne qui sous-loue son appartement.

3 | Rechercher et décrocher un travail à l'aide d'un CV et d'une lettre de motivation ou d'un dossier complet de candidature (*Bewerbungsmappe*).

4 | Facultative mais intéressante pour se voir relayer des informations précieuses : l'inscription au registre des français établis hors de France au Consulat/ Ambassade. Il faudra fournir une pièce d'identité, l'Anmeldung ou un contrat de location (ou un autre justificatif de domicile), une photo, une photocopie du livret de famille, et la preuve de la participation à la journée d'appel à la défense (JAPD) (pour les 16-25 ans).

Si ce n'est pas encore le cas, rechercher un logement fixe, ce qui nécessite de constituer un dossier comprenant l'Anmeldung, la preuve de revenus suffisants, une lettre des garants etc.

La preuve des revenus varie en fonction des situations :

- › pour les salariés : contrat de travail ou attestation de l'employeur faisant état de la durée de l'embauche.
- › pour les indépendants : un justificatif d'établissement sur le territoire allemand.

- › pour les étudiants : le justificatif d'inscription dans un établissement scolaire et l'adhésion à un régime d'assurance maladie et produire une déclaration attestant que vous disposez des ressources nécessaires et suffisantes.

5 | Sous 8 jours dès l'obtention d'un logement, faire une Déclaration de domicile (*Anmeldebescheinigung*) au service de domiciliation (*Einwohnermeldeamt*) de la Mairie du quartier de résidence. Cette démarche nécessite une pièce d'identité, un contrat de location et un formulaire de déclaration de domicile (« *Anmeldeformular* », que l'on peut trouver en papeterie) rempli et signé.

Tout changement de résidence au cours du séjour doit être signalé au bureau local de la population (*Einwohnermeldeamt*) en suivant les conditions imposées par la législation du Land concerné.

6 | Dès le début du contrat de travail, demander une Carte d'imposition (*Lohnsteuerkarte*) à la Mairie du quartier de résidence (*Einwohnermeldeamt*), à l'aide d'une pièce d'identité et une Déclaration de domicile (*Anmeldebescheinigung*).

➤ PASSEPORT / VISA / CARTE DE SÉJOUR

Les citoyens de l'UE qui souhaitent rester en Allemagne plus de trois mois doivent simplement demander un permis de résidence à leur *Einwohnermeldeamt*.

Ainsi, une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité suffit.

➤ FORMALITÉS DOUANIÈRES

Dans le cadre de l'Union européenne, il n'y a aucune formalité douanière à accomplir.

Pour toute information complémentaire :

➤ www.douane.gouv.fr.

➤ TRANSPORT DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Ils doivent être en bonne santé, identifiés (tatouage, puce électronique), être munis de leur passeport sanitaire, de leurs certificats de vaccination antirabique (qui doit avoir eu lieu 12 mois et 30 jours avant le passage de la frontière). Ces documents doivent être traduits en allemand.

➤ PERMIS DE CONDUIRE

L'Union Européenne permet à tous les ressortissants des Etats membres de circuler dans toute la Zone avec un permis national, le permis français en cours de validité est valable en Allemagne. Cependant si le titulaire possède son permis depuis moins de deux ans il faudra l'enregistrer auprès du service des permis de conduire (*Führerscheinstelle*) de la mairie du lieu de résidence. Il est également possible de convertir le permis français en permis allemand, dans l'année qui suit l'arrivée dans le pays si une installation définitive est envisagée.

Enfin, au-delà du permis, une carte grise et une assurance sont également nécessaires.

Les autoroutes allemandes sont gratuites car financées par la taxe annuelle directement prélevée sur le compte du propriétaire de chaque véhicule. Par ailleurs, leur vitesse est illimitée sur de nombreuses portions. La courtoisie au volant est de mise : se ranger sur la voie de droite est systématique pour laisser passer les bolides . . .

FOCUS : LES
AUTOROUTES
ALLEMANDES

➤ IMPORTER UN VÉHICULE

L'immatriculation d'un véhicule français doit être faite dans un délai de trois mois. Il faut se procurer le Certificat de Conformité Européen du véhicule auprès du constructeur de ce dernier (montant variable en fonction du constructeur).

A noter qu'il faut également s'être inscrit à la mairie et demander une *Meldebescheinigung*, document qui prouve la résidence en Allemagne, et avoir ouvert un compte dans une banque allemande qui permettra de payer l'impôt sur le véhicule (annuel et variable en fonction de sa puissance).

Attention, ces démarches doivent être pensées à l'avance car les assurances françaises ne sont valables que trois mois après l'arrivée en Allemagne. Il faut donc prévoir une assurance allemande qui prendra le relai. Celle-ci fera suivre un identifiant électronique appelé eVB-Nummer.

Par ailleurs, pour les propriétaires de véhicules polluants, il est parfois plus intéressant d'investir dans un modèle plus récent car certains centre-ville leurs sont interdits d'accès.

Une fois ces démarches effectuées il convient de procéder au contrôle technique, dans n'importe quel garage agréé à qui il faudra fournir la carte grise et le Certificat de conformité Européen du véhicule.

Pour finir, opération facultative : la réservation de la plaque d'immatriculation (possible sur internet) qui devra être récupérée auprès des *Zulassungsbehörde* concernés (offices chargés de l'immatriculation des véhicules provenant de la zone UE). A noter que les fixations des plaques ne sont pas les mêmes qu'en France : il faudra faire ôter les rivets pour les remplacer par des supports spéciaux dans lesquels on glisse ensuite la plaque...



4

INTÉGRATION

La langue de Goethe

Bien que voisins proches, les allemands ont leurs particularités culturelles qu'il faut savoir comprendre et apprécier pour une intégration réussie.

La première est bien entendue la langue. Si elle devient indispensable dans les relations économiques internationales, en France, seuls 22 % des élèves du secondaire apprennent encore la langue de Goethe, moins populaire et surtout d'une réputation complexe (la grammaire allemande est bien différente de la française...).

Pour autant, avoir de bonnes notions d'allemand s'avère indispensable surtout sur le plan professionnel. En attendant de la maîtriser, il est bon de savoir que nos voisins outre-rhin sont doués en anglais, ce qui offre une bonne alternative dans la communication.

Par ailleurs en Allemagne, la réussite collective est plus importante que la réussite personnelle. De même la performance est extrêmement valorisée, en témoigne la notoriété de la qualité et la pointe technologique des produits allemands...

L'individu est très ponctuel, rigoureux et humble, surtout au travail.

Dans cette idée, la compétence est particulièrement valorisée : le salarié, quel que soit l'entreprise ou le domaine d'activité, doit parfaitement maîtriser son sujet.

A noter que les atouts des français cités par les recruteurs allemands sont la prise de risque et la capacité à improviser lorsque c'est nécessaire.

Code culturel... écologique

Les allemands sont dotés d'une conscience écologique plus importante que la moyenne européenne, aussi chez le tri des déchets est une norme.

Les logements disposent de bennes à ordures pour chaque type de matériaux :

- › Les containers bleus sont destinés aux papiers, cartons et emballages ;
- › La poubelle jaune est quant à elle dédiée aux emballages sur lesquels figure le « Grüner Punkt » (point vert), c'est-à-dire les recyclables. A savoir que c'est le consommateur qui paye une valeur ajoutée sur chaque emballage "vert" lors de l'achat, pas le fabricant !
- › Les matières organiques (BioGUT), doivent être placées dans les poubelles marron ;
- › Le verre est jeté dans les poubelles vertes, en veillant à séparer le verre multicolore et le verre blanc au préalable.
- › Les bacs gris ou noirs accueillent... le reste, mais attention !

En ce qui concerne les déchets de type produits chimiques tels que piles, peintures etc., ils doivent être amenés aux dépôts prévus à cet effet et gérés par la compagnie qui s'occupe des déchets du lieu de résidence ou dans les bornes spéciales qui se trouvent dans la plupart des supermarchés.

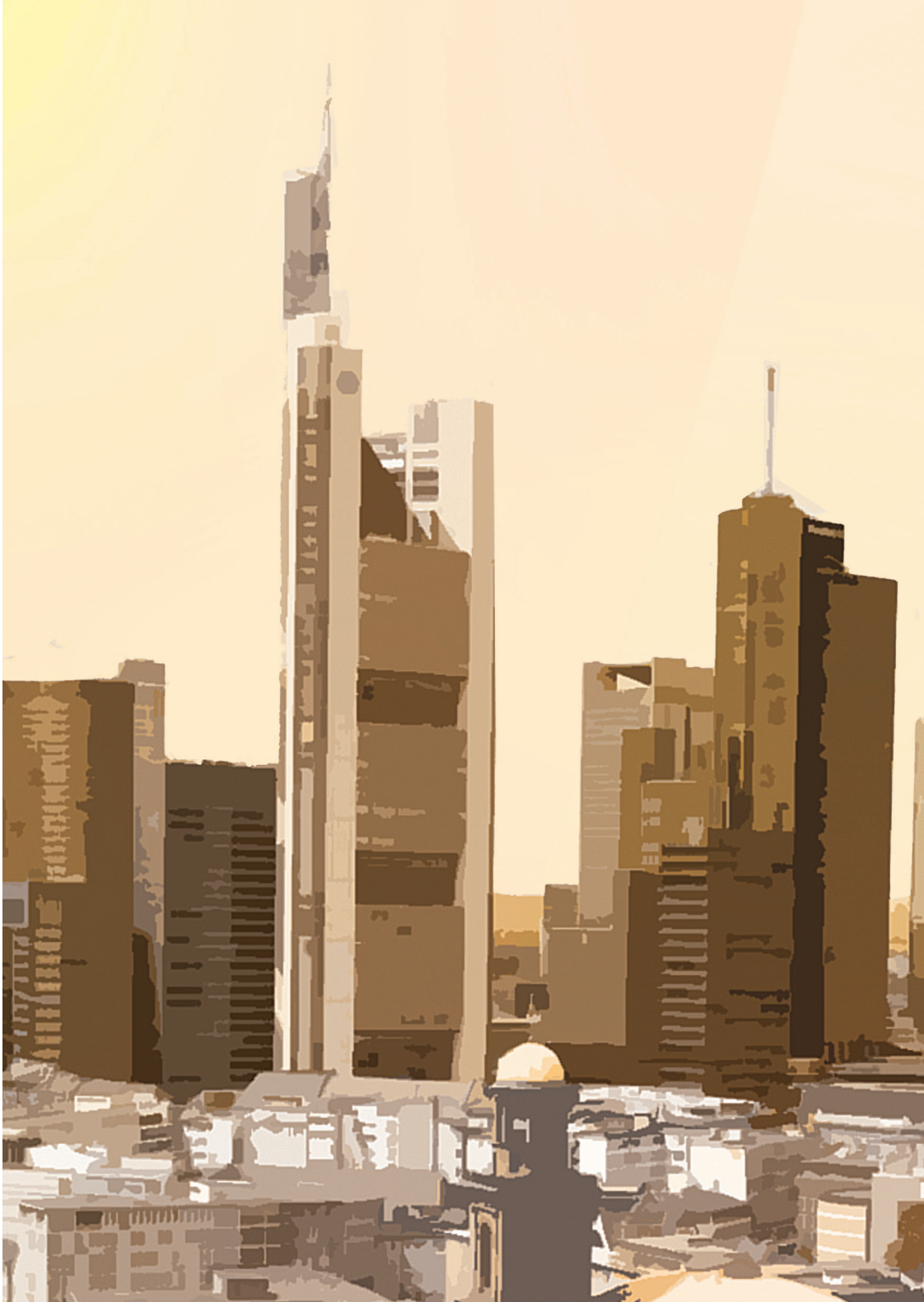
Les déchets de grande taille, dits *Spermmüll* sont régulièrement enlevés : il convient de consulter ou de fixer les dates d'enlèvement auprès de la mairie.

Pour ce qui est des vêtements, chaque quartier est équipé de containers qui leurs sont dédiés. Les associations font également régulièrement des collectes.

En bref, sans tri sélectif, pas de politesse entre voisins ou collègues de travail... il faut être vigilant sur ce point, d'autant plus que l'irrespect de cette règle de vie peut faire l'objet d'une dénonciation auprès des services publics !

Pour finir, les allemands sont très à cheval sur les règles et la discipline : il est interdit de marcher sur les pistes cyclables (les trottoirs sont simplement séparés en deux par une ligne blanche au sol), tout comme il est impensable de ne pas respecter un feu de signalisation, un panneau de circulation ou autre consignes de sécurité. Personne n' imagine doubler dans une file d'attente ou mal se garer ...

En cas « d'oubli », ce sont les citoyens eux-mêmes qui ne manqueront pas de vous rappeler à l'ordre !



Actifs

Avant de trouver un emploi en Allemagne, il est nécessaire de connaître les spécificités du marché et bien orienter vos recherches. Les différentes branches de l'industrie sont réglementées et les profils hautement qualifiés sont privilégiés. Le secteur tertiaire offre des perspectives plus rapides et donne la possibilité de s'immerger dans la culture germanique, d'en assimiler les codes, et de progresser dans l'apprentissage de la langue.

TROUVER UN EMPLOI

Avec des salaires parmi les plus élevés du monde et une garantie de l'Etat sur l'emploi l'Allemagne propose des conditions de travail intéressantes pour la plupart des étrangers.

De plus certaines entreprises sont aux 35h et offrent près de 30 jours de congés payés par an ce qui fait de ce pays un marché professionnel attrayant.

Il faut cependant tenir compte d'un taux de chômage de 12%, bien que très variable d'une région à une autre et selon les secteurs d'activités (globalement l'industrie des services recherche de nouveaux travailleurs).

Il est également important de savoir que la majorité des professions sont strictement régulées en Allemagne et exigent des stages pratiques pendant la scolarité, ce qui veut dire que pour les étrangers l'expérience du votre pays d'origine n'est parfois pas reconnue (par exemple les électriciens ou les techniciens informatique).

Certains métiers (médecins, professeurs, infirmières...) exigeront une validation professionnelle par une autorité allemande.

COMPÉTENCES ESSENTIELLES

- › Bonne pratique de l'anglais
- › Pratique d'une ou plusieurs autres langues (l'Allemagne est l'un des plus grands exportateurs du monde)
- › Diplômes de grandes écoles
- › Double diplôme franco-allemand (véritable atout pour les recruteurs allemands, car il justifie d'un niveau d'allemand opérationnel et d'une première expérience, de stage ou de séjour d'études en Allemagne.

QUALITÉS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

- › Barrière entre vie privée et vie professionnelle
- › Expertise technique
- › Rigueur et respect des règles
- › Capacité d'intégration
- › Esprit d'équipe
- › Ponctualité et discipline

➤ LA RECHERCHE D'EMPLOI : OUTILS ET ORGANISMES

Différentes possibilités se présentent aux candidats pour rechercher un emploi :

Internet :

Les sites tels que :

➤ www.monster.de

➤ www.sueddeutsche.de

➤ www.jobscout24.de

➤ www.experteer.de

➤ www.emploi-allemande.de

La presse :

Les petites annonces dans la presse sont également une bonne source d'offres, souvent dans les éditions du mercredi et du week-end, ou dans les magazines mensuels.

Quelques exemples : Frankfurter Allgemeine Zeitung, Süddeutsche Zeitung, Die Welt, Handelsblatt, Frankfurter Rundschau, Westdeutsche Zeitung, Stuttgarter Zeitung ou Berliner Zeitung.

Le bureau de l'emploi (*Arbeitsämter*) :

Il existe plus de 800 *Arbeitsämter* à travers l'Allemagne et les citoyens de l'Union européenne sont autorisés à utiliser leurs services. Les offres sont consultables gratuitement et concernent des postes non ou partiellement qualifiés. A noter que l'*Arbeitsämter* dispose d'une unité dédiée aux étrangers cherchant un emploi, appelé ZAV (*Zentralstelle für Auslandsvermittlung*).

➤ www.arbeitsagentur.de

EURES :

EURES est le réseau européen de l'emploi pour aider à développer la mobilité des travailleurs. Outre la diffusion d'offres il permet d'accéder à des informations sur les conditions de vie et de travail de chaque pays de l'Espace Economique Européen.

📍 www.europa.eu.int/eures

Les agences de recrutements / d'interim :

Les agences de recrutements privées sont souvent spécialisées dans le recrutement pour le travail temporaire, comme Manpower et Adecco.

Les candidatures spontanées :

En Allemagne ce type de candidature est très commun, et mérite d'être tenté car les CV sont consultés chaque fois qu'un poste est à pourvoir.

Les chambres de commerces :

La chambre de commerce du pays d'origine en Allemagne peut également être une bonne piste car elle dispose souvent d'une liste d'offres d'emploi.

Après avoir sélectionné une offre il faut envoyer la *Bewerbungsmappe* avec la lettre de motivation.

Si la candidature est retenue l'entreprise prend contact avec le candidat pour le convoquer à un entretien personnel ou téléphonique. Ce dernier peut être inopiné, il faut donc avoir étudié l'entreprise pour ne pas être décontenancé !

Il est courant que le recruteur demande quelles sont les attentes en termes de salaire. Une fois de plus il convient donc d'avoir étudié la question, en fonction du poste et de la zone géographique.

Le curriculum vitae et la lettre de motivation

Le procédé de candidature en Allemagne passe par une *Bewerbungsmappe*, soit un dossier de candidature. Celui-ci rassemble tous les documents à présenter à un potentiel employeur, documents qui doivent respecter une forme précise. Il est possible de les acheter au rayon papeterie à un coût unitaire variant de 1,50 à 6,50 € en fonction du style et de la qualité. Il faut fournir son *Bewerbungsmappe* en allemand ou éventuellement en anglais.

En principe, un employeur qui refuse une candidature doit renvoyer tous les documents à celui qui les a émis. Aussi est-il de plus en plus courant d'adresser une *Bewerbungsmappe* en ligne avec chaque pièce en format pdf.

En général, ce dossier se décompose comme suit :

- › Une 1^{ère} page faisant apparaître les coordonnées ainsi qu'une photographie du candidat faite par un professionnel (rechercher un *Bewerbungsfoto*, spécialisé dans ce type de portrait). Cette photo doit être grand format et figurer au centre. En dessous de celle-ci il est d'usage de lister les documents joints (CV, diplômes, certificats de travail, etc.).
- › Après la présentation, vient le CV (*Lebenslauf*), minimaliste de préférence, mais sans aucune obligation, si ce n'est de respecter un maximum de deux pages.
- › La 3^{ème} partie est celle de la "justification" : documents qui viennent appuyer le contenu du CV : diplômes, certificats de langues et de travail ainsi qu'évaluations de tous les anciens employeurs (*Arbeitszeugnis*). Ces évaluations ne peuvent être remplacées par des bulletins de salaire ou des contrats de travail : il s'agit plutôt de lettres de recommandation qui doivent démontrer l'excellence du profil du candidat.

Le tout doit être accompagné d'une lettre de motivation (non manuscrite) et être parfaitement présenté et très complet : toute pièce manquante pourrait écarter la candidature, aussi est-il nécessaire de faire les démarches pour obtenir tous ces documents.

LA LETTRE DE MOTIVATION

Lettre de candidature, de motivation ou d'accompagnement... quel que soit le noms qui lui est donné, il faut veiller à ce qu'elle décrive les raison pour lesquelles le poste est intéressant, les qualifications et motivations que le candidat peut y apporter ainsi que les raisons qui poussent à changer d'emploi.

La lettre doit également mentionner la disponibilité pour un entretien, ainsi que la date de la communication téléphonique et le nom de l'interlocuteur interlocuteur si tel a été le cas.

Voici globalement comment cette lettre devrait être organisée :

Une introduction faisant mention du poste visé, de la réputation de l'entreprise et de la connaissance de celle-ci par le candidat, et de ce que celui-ci peut apporter à l'organisation ;

Un développement présentant les qualifications, compétences et expériences (en termes de durées) du candidat ;

Une conclusion ouvrant une perspective de convocation à un entretien, ainsi qu'une formule de politesse.

LE CURRICULUM VITAE

Il n'existe pas de présentation standard du CV.

Voici toutefois une trame qui peut servir de fil conducteur.

Section 1 : Informations personnelles :

- nom
- prénoms
- nationalité
- coordonnées

Section 2 : Emploi recherché et domaine de compétence.

Section 3 : Expérience professionnelle

De la plus récente à la plus ancienne, avec nom du poste occupé et nom et adresse de l'employeur.

Section 4 : Education et formation

Du plus récent au plus ancien

Section 5 : Aptitudes et compétences

Personnelles (langues parlées et niveau, Aptitudes et compétences sociales artistiques...), organisationnelles, informatiques...

Section 6 : Mention des pièces annexes

- diplômes
- attestations

LES COMPÉTENCES ET L'IMMIGRATION QUALIFIÉE

Allemagne doit faire face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment due à une démographie vieillissante. L'immigration est considérée comme l'une des solutions pour répondre à l'urgence de ce problème.

Il y a ainsi une insuffisance d'ingénieurs, d'informaticiens, d'ouvriers spécialisés et de personnel médical qui fait l'objet de recherche de main d'œuvre étrangère, qui passe par un temps de formation à la langue et de mise à niveau en termes de compétences.

Conformément au principe de libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne, il est donc possible de postuler à de très nombreux types d'emplois en Allemagne, que ce soit en tant qu'étudiant ou demandeur d'emploi.

DIPLÔME FRANÇAIS	DIPLÔME ALLEMAND
Baccalauréat	<i>Abitur</i>
Bac L	<i>Neusprachliches Abitur</i>
Bac ES	<i>Wirtschafts- und sozialwissenschaftliches Abitur</i>
Bac S	<i>Naturwissenschaftliches Abitur</i>
B.T.S.	<i>Fachhochschuldiplom in... (zweijähriges Studium)</i>
D.U.T.	<i>Fachhochschuldiplom in... (zweijähriges Studium)</i>
DEUG	<i>Grundstudiumdiplom /zweijähriges Studium</i>
Licence / Bachelor	<i>Lizentiatengrad / berufsqualifizierendes Hochschulabschlussdiplom / dreijähriges Studium</i>
Maîtrise ou Master	<i>Magister / Master / berufsqualifizierendes Hochschulabschlussdiplom / vierjähriges Studium)</i>
D.E.A.	<i>Hochschuldiplom / Vordiplom zur Promotion / fünfjähriges Studium</i>
D.E.S.S ou Master 2	<i>Praxisbezogenes Hochschuldiplom / fünfjähriges Studium</i>
Doctorat	<i>Promotion</i>
Ecole de Commerce	<i>BWL Hochschule (éventuellement Diplom-Kaufmann/frau)</i>
Ecole centrale	<i>Hauptstudium der allgemeinen Ingenieurwissenschaften</i>
Ecole d'Ingénieur	<i>Ingenieurhochschule</i>

SECTEUR D'ACTIVITÉ : MÉTIERS À FORT POTENTIEL

Secteurs à forts potentiels

Le secteur de l'industrie est l'un des piliers de l'économie allemande.

Parmi les autres secteurs porteurs il y a :

- › la chimie (BASF, Bayer et Hoechst),
- › les biens d'équipement (AEG, Bosch, Miele),
- › l'automobile (Volkswagen, Mercedes, Opel, Audi),
- › la sidérurgie (Krupp),
- › l'aéronautique,
- › l'électronique (Siemens).

Il faut savoir que le système éducatif allemand privilégie les formations professionnelles, faisant des métiers manuels des emplois bien considérés.

Le secteur bancaire recherche des financiers ayant des compétences en marketing opérationnel.

Les domaines de la restauration et de l'hôtellerie ainsi que de la boulangerie et de la boucherie sont également recruteurs, tout comme le commerce qui est aussi un secteur très dynamique.

Enfin, l'Allemagne manque d'ingénieurs dans le secteur des transports notamment, de médecins et de spécialistes des technologies et de l'information.

Les secrétaires parlant plusieurs langues, sont aussi des profils recherchés.

La prospection d'emploi en Allemagne doit être faite en fonction des opportunités données par les secteurs d'activités mais aussi par les régions et l'implantation des entreprises. Ainsi en matière d'informatique et télécoms, Deutsche Telekom est le premier opérateur européen de télécommunications et la ville de Bonn est de celle qui rassemble le plus de professionnels de ce milieu, suivent Munich, puis Hambourg.

Dans les services, les trois premières villes du secteur sont Hambourg, Munich et Francfort.

Pour ce qui est des médias Hambourg, Munich et Cologne sont les trois principaux pôles médiatiques.

Le domaine de la finance a son siège à Francfort, ville où se trouvent la Banque centrale européenne (BCE), la Bundesbank ainsi que de nombreuses autres banques.

Les industries ont leur centre névralgique avant tout à Stuttgart, puis à Cologne et à Munich.

Le commerce est particulièrement important à Hambourg, grâce à son port immense, suivi par Düsseldorf et Brême.

La logistique a pour premier pôle Hambourg, puis Francfort et Brême, à égalité.

Le secteur de la santé est surtout présent dans les villes de Hambourg, Munich et Cologne mais ne représente toutefois pas une part très importante de l'activité économique allemande (par rapport à l'industrie par exemple).

Jobs étudiants en Allemagne

Un étudiant européen peut travailler jusqu'à 20h par semaine, cette durée étant toutefois variable selon le *Länder* qui peut parfois limiter le travail étudiant aux vacances scolaires. Décrocher ce type d'emploi nécessite uniquement une maîtrise correcte de l'allemand. Les activités où le contact avec les clients est important sont celles qui offrent le plus de jobs : hôtellerie, restauration rapide, agriculture, nettoyage industriel et vente sont autant de possibilités. Les candidatures peuvent être spontanées via le site internet des entreprises ou être déposées au bureau de placement international qui est un service spécifique à l'Allemagne.

EXPAT WEB (JOB D'ÉTÉ)

- › ARBEITSAGENTUR : le site public de l'emploi allemand. Sélectionner : *Geringfügige Beschäftigungun / Minijobs*
✈ www.arbeitsagentur.de
- › JOBBER : destiné aux jobs étudiants en Allemagne
✈ www.jobber.de
- › CONNEXION-EMPLOI : premier site-emploi franco-allemand proposant des offres d'emploi et de stage en France et en Allemagne.
- › La CFACI (Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie) et propose des annonces de stages et d'emploi dans la rubrique «Emploi».
✈ www.francoallemand.com
- › OFAJ : site de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Propose différentes formules, dont un système de bourse «job dans la ville jumelée» pour des emplois en entreprise, association ou municipalité d'une durée minimale de 4 semaines.
✈ www.ofaj.org

LE SALAIRE ET LA FISCALITÉ

En Allemagne, l'imposition se fait en deux temps :

1 Une partie est faite directement sur le salaire (*Lohnsteuer*). Chaque mois, l'impôt est donc prélevé « à la source ». Ce qui veut dire que les salaires nets annoncés sont aussi nets d'impôts. La mairie remet à chaque salarié une carte de retenue (*Lohnsteuerkarte*) sur laquelle l'employeur inscrit les salaires bruts et les retenues fiscales à la fin de chaque année civile ou lors du départ de l'employé. Cette carte précise pour chaque contribuable la catégorie fiscale, la situation de famille, le nombre d'enfants à charge et l'affiliation religieuse.

2 Une seconde partie consiste à s'acquitter de l'impôt sur le revenu (*Einkommensteuer*) en faisant une déclaration de revenus (*Steuererklärung*). L'*Einkommensteuer* prend en compte tous les revenus y compris ceux qui ne proviennent pas du travail (capital, loyers etc..). Ainsi, le montant exact de l'impôt est établi après l'expiration de l'année civile. Tout contribuable doit donc faire une déclaration annuelle de ses revenus de l'année précédente (*Einkommenssteuererklärung*) avant le 31 mai auprès de l'Hôtel des Impôts (*Finanzamt*).

MOYENNE DES SALAIRES PAR MÉTIERS (MENSUEL BRUT EN EUROS)

Architecte	2848
Employé de banque	2308
Employé de bureau	1952
Agent de Call Center	1710
Contrôleur	2918
Vendeur diplômé	3135
Vendeur dans le commerce de détail	1933
Boucher (vendeur en boucherie)	1686
Agent de surface	1540
Employé d'hôtel	1537
Ouvrier en industrie	2251
Informaticien	3091
Infirmière	2093
Assistant Marketing	2475
Préparateur logistique	2514
Employé Ressources humaines	2256
Avocat	3623
Assistant d'un avocat	2140
Secrétaire	2185
Travailleur social	2419
Administrateur système	2647
Consultant (gestion)	3403
Agent d'assurances	2530
Web Designer	2406

Il faut donc noter que le prélèvement mensuel ne constitue qu'une avance dans le cadre du règlement des impôts. En cas de solde débiteur il faudra régler la différence ; s'il y a un trop perçu, l'administration fiscale effectue un remboursement.

Enfin les cotisations salariales concernent la sécurité sociale, l'assurance-dépendance, l'assurance vieillesse et l'assurance chômage.

➤ LES SPÉCIFICITÉS ALLEMANDES

- › La *Steuererklärung* est une déclaration certains frais liés à l'activité professionnelle ainsi que de nombreux autres qui sont déductibles et peuvent conduire à un remboursement conséquent sur les 2 années précédentes.
- › La *Vermögenswirksame Leistungen* (VWL) est complément au salaire versé par l'employeur qui peut être obtenu sur simple demande, et après avoir ouvert un compte épargne spécial permettant la réception de cette somme d'argent.
- › En Allemagne, le salarié choisit sa sécurité sociale parmi des organismes privés et publics. Certaines caisses permettent de réduire leur coût par l'intermédiaire de primes versées en fin d'année...
- › Depuis la réunification allemande il faut payer un impôt de solidarité qui s'élève actuellement à 5,5% de l'impôt sur le revenu pour financer la réintégration des *Länder* de l'Est.
- › Il existe en Allemagne un impôt cultuel (*Kirchensteuer*) correspondant à 8% de l'impôt sur le revenu prélevé pour le compte des principales Eglises (protestante, catholique, orthodoxe, israélite), dont il est possible d'être dispensé pour les personnes laïques.

L'imposition étant progressive en Allemagne, le montant dépend du salaire et du barème en fonction de la situation familiale selon six catégories *Steuerklasse* déterminées par le statut familial, le nombre d'enfants et s'il y a une deuxième rentrée d'argent (*Zweitverdiener*).

Dans un ménage, si les deux conjoints ont des revenus imposables, certaines combinaisons de catégories d'imposition peuvent s'avérer particulièrement avantageuses.



*Le système fiscal allemand ayant ses particularités, il peut être intéressant de s'informer auprès d'une association de conseil fiscal (*Lohnsteuerverein*) ou d'un conseiller fiscal (*Steuerberater*).*

Toutefois les services fiscaux sont tenus de fournir les renseignements nécessaires.

Le site Finanzamt et celui du Ministère fédéral des Finances, permettent de trouver les coordonnées de ces interlocuteurs.

➤ www.finanzamt.de

➤ www.bundesfinanzministerium.de

Pour ceux qui optent pour une expatriation « progressive », il faut noter qu'un Français est assujéti à l'impôt en Allemagne s'il y travaille plus de 183 jours par an, et qu'un régime spécial s'applique aux travailleurs transfrontaliers.

FOCUS :
L'IMPOSITION
DE FRANÇAIS
EXPATRIÉS

EXPATRIATION ET FAMILLES

Allemagne a un des plus bas taux de natalité au monde (1,36 enfant par femme) ce qui explique que l'Etat allemand ait mis en place une politique familiale permettant de d'aider au mieux les parents via des réductions d'impôts, une allocation parentale (*Elterngeld*) ou encore des places d'accueil pour les enfants.

Voici une liste non-exhaustive des structures d'accueil des enfants :

➤ LES CRÈCHES : *KINDERKRIPPE*

Certaines villes proposent des crèches, pour les moins de 3 ans. Il est toutefois courant que les tous petits soient aux côtés d'un de leurs parents jusqu'à l'âge de deux ou trois ans.

➤ LES REGROUPEMENTS DE «*TAGESMUTTER*»

Il s'agit d'un mode de garde collectif organisé par regroupement de nourrices qui proposent des activités en commun. L'accueil se fait au domicile de l'assistante maternelle et offre une flexibilité et une disponibilité importante.

➤ LES «KINDERGÄRTEN» OU LES «KITAS»

Les *Kindergärten* sont gérés par la commune, l'église ou un gérant privé. Ces centres d'accueil ont l'avantage d'être abordables (d'où une liste d'attente souvent longue), mais l'inconvénient de fermer assez tôt (16h30).

Les *Kitas* sont des structures privées qui ont pour avantage de proposer l'apprentissage d'une deuxième langue, des sorties et autres activités le tout dans une amplitude horaire plus étendue et encadré par un personnel qualifié... mais à un coût jusqu'à deux fois le prix d'un *Kindergarten*.

➤ LES CRÈCHES PARENTALES («ELTERMINIATIV»)

Il s'agit d'une alternative intéressante qui accueille en général les enfants de plus de 2 ans et qui est géré par des parents élus. Le prix est avantageux et en contrepartie ce type d'organisme demande aux parents non élus de participer à des tâches diverses tels le jardinage, la comptabilité etc.



Chaque *Land* répertorie les organismes facilitant l'organisation de la vie de famille :

Office pour la jeunesse :

📍 www.jugendaemter.com

Centre pour la famille :

📍 www.familienzentrum.nrw.de

Regroupement de nourrices :

📍 www.tagesmuetter-verein.de

Organisme de placement de jeunes filles au pair :

📍 www.aupair-world.fr/au_pair_program/germany

Que ce soit pour les crèches publiques (*Kindergärten*) ou privées (*Kitas*) ou les domiciles des nourrices, il est recommandé de s'y prendre au plus tôt afin d'établir une réponse en adéquation avec les attentes des parents et contraintes de leurs emplois.

➤ LA JEUNE FILLE AU-PAIR

C'est une autre possibilité notamment pour les parents qui ont des horaires de travail changeants. Il faut prévoir de loger, nourrir et blanchir la personne et de lui octroyer un minimum mensuel de 260€ d'argent de poche. De plus, son temps de travail est limité à 6h par jour, soit 30h par semaine.

Le système scolaire

En Allemagne, tous les enfants doivent aller à l'école pendant dix ans. Après les quatre années de primaire ils sont répartis en fonction de leurs capacités dans des différents types d'établissement secondaires. Ce système peut sembler assez rigide et sembler vouloir déterminer l'avenir de l'enfant dès le plus jeune âge, aussi est-il nécessaire de bien comprendre tous les rouages du système éducatif allemand.

➤ MATERNELLE

La maternelle, qui correspond à la *Kindergarten*, concerne les enfants de 3 à 6 ans et n'est pas obligatoire. Elle est payante et ce sont les parents qui la choisissent. En fonction des régions il faudra veiller l'enfant dès sa naissance pour obtenir une place. L'école en elle-même dure deux à trois heures le matin, relayée ensuite par la garderie. L'accueil se déroule du lundi au vendredi, parfois le week-end aussi pour la garderie.

A noter que dans les maternelles allemandes tous les âges sont mélangés, quelle que soit l'activité...

➤ LE PRIMAIRE

Le Primaire, appelé *Grundschule*, commence vers l'âge de 5 ans. Le premier jour d'école est un événement dans la vie de l'enfant et des parents allemands, il est fêté avec un paquet de bonbons (*Schultüte*). Le primaire dure en général quatre ans au bout desquels a lieu une orientation basée sur l'évaluation des professeurs, sur les résultats et les facultés de l'enfant, vers le type d'école secondaire le plus adapté. Les enfants dont le rythme de travail est plus lent sont orientés vers les *Sonderschule*.

➤ LE SECONDAIRE

Après le primaire, les enfants sont orientés généralement vers un des trois types d'école secondaire suivant:

- › La *Hauptschule* est destinée aux élèves dont le niveau académique est moins élevé. La scolarité se termine entre 14 et 15 ans par le *Hauptschulabschluss*, après quoi le jeune fait un apprentissage manuel, le *Lehre*, souvent doublé d'études à mi-temps en *Berufsschule*.
- › La *Realschule* concerne les élèves qui se destinent à un apprentissage en commerce ou pour des études sanitaires et sociales, l'accent étant mis sur les mathématiques et les langues. La scolarité se termine entre 14 et 15 ans par le *Realschulabschluss*.
- › Le *Gymnasium* se termine avec l'*Abitur* (l'équivalent du baccalauréat, condition pour entrer dans le supérieur) vers 17-18 ans et prépare aux études supérieures, avec 32 à 40h de cours par semaine.

Certains *Länder* comptent aussi des *Gesamtschule* regroupant tous les élèves qui seront ensuite séparés en fonction de leurs capacités. Elles offrent cependant la possibilité à un jeune de 14/15 ans de partir en *Lehre* ou de choisir de rester 3 ans de plus pour passer le *Abitur*, s'il a de bons résultats.

Chefs d'entreprise

L'Allemagne est plus que jamais, une destination attractive pour les chefs d'entreprises jeunes ou expérimentés. Balance commerciale excédentaire, compétitivité, relation entre patrons et salariés basés sur le consensus, sont la marque de fabrique de ce pays, qui ne cesse de gagner des parts de marché en Europe et en Asie. Il faudra, tout de même, beaucoup de détermination et un sacré carnet d'adresses pour y installer son affaire et prospérer.

UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE

De par son PIB l'Allemagne se place au rang de 4^e puissance mondiale après les Etats-Unis, le Japon et la Chine. Sa situation géographique fait d'elle une porte ouverte sur toute l'Europe de l'Est.

L'économie allemande a trois spécificités :

- › L'industrie représente une part significative du PIB ;
- › Elle est le 2^e exportateur mondial, derrière la Chine ;
- › Les entreprises de taille moyenne et intermédiaire (le «*Mittelstand*») innovantes et exportatrices représentent un tissu dense.

Par ailleurs l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France, son premier client et son premier fournisseur. La France pour sa part est le premier client et le troisième fournisseur de l'Allemagne.

Ainsi elle offre de nombreux débouchés stratégiques d'autant que cette « locomotive » économique semble avoir plutôt bien traversé la crise en affichant un taux de croissance correct, du notamment au dynamisme de son industrie. En effet les produits allemands tels que les voitures, les machines ou encore la chimie) sont plébiscités dans le monde entier, surtout dans les pays émergents en pleine croissance économique.

2

CRÉER SA SOCIÉTÉ

Devenir entrepreneur en Allemagne est plutôt simple et peu coûteux.

Pour ce qui est des formalités administratives il convient tout d'abord de s'assurer de son statut, « *gewerblich* » (commerçant) ou « *freiberuflich* » (profession libérale réglementée) par exemple.

En cas de « *freiberuflich* », il faut prévenir les services fiscaux, en plus des formalités auprès de la chambre professionnelle. Les commerçants, doivent remplir une *Gewerbeanmeldung* (enregistrement de commerce) auprès de la commune ou de l'arrondissement du domicile qui fera le relai auprès des différentes administrations.

Concernant les formalités fiscales, il faut transmettre les différentes informations aux autorités des finances via un document appelé *Antrag auf steuerliche Erfassung*, afin de calculer d'éventuelles provisions sur l'impôt sur le revenu ou le régime applicable à la TVA.

Si le chiffre d'affaires prévisionnel est supérieur à 50.000 € annuels, il faut faire une déclaration mensuelle de TVA.

Elle prend 10 minutes chaque mois. En dessous de ce seuil l'entreprise est considéré comme une petite société (*Kleinunternehmer*), non tenu de faire des déclarations de TVA mensuelles.

En fin de chaque année, il convient de déclarer le bénéfice et la TVA.

En Allemagne, l'entrepreneur individuel bénéficie de nombreux avantages tels que la déclaration des frais de déplacement pour l'usage de son véhicule privé, mais aussi de restauration ou de cadeaux pour les clients, ou encore la constitution de forfaits journaliers pour temps passé en dehors du bureau. Ces frais professionnels contribuent à réduire le bénéfice et donc l'imposition.

Les formalités sociales portent sur la liberté de l'entrepreneur de choisir son assurance, en fonction de sa situation. Inutile d'en prendre une s'il a un emploi salarié en parallèle, ou s'il est assuré via un conjoint employé.

L'Assurance-retraite publique est attribuée d'office aux sages-femmes, professeurs et artisans. Les autres entrepreneurs préparent leur retraite comme bon leur semble, via une assurance privé ou par capitalisation.

Il faudra enfin prévoir les assurances professionnelles de responsabilité civile professionnelle, au niveau juridique et pour le matériel ou encore le local professionnel.

PRINCIPALES FORMES LÉGALES D'ENTREPRISES

FORME JURIDIQUE	NOMBRE DE PARTENAIRES ET D'ASSOCIÉS	CAPITAL MINIMUM ET/OU MAXIMUM	RESPONSABILITÉ DES ASSOCIÉS
La <i>Gesellschaft mit beschränkter Haftung</i> (GmbH) est une société à responsabilité limitée	Pas de minimum ; 1 ou plus	25.000 EUR minimum avec libération d'au moins la moitié à la création.	La responsabilité est limitée au montant des apports des actionnaires
L' <i>Aktiengesellschaft</i> (AG) est une société anonyme	Pas de minimum ; 1 ou plus	50.000 EUR minimum avec libération du quart à la création.	La responsabilité est limitée au montant des apports des actionnaires.
L' <i>Offene Handelsgesellschaft</i> (OHG) est une société en nom collectif.	Minimum : 2 ; pas de maximum.	Pas de capital minimum.	Leur responsabilité est solidaire et indéfinie sur les obligations et dettes de la société.
La <i>Kommanditgesellschaft</i> (KG) est une société en commandite	Minimum : 2 ; pas de maximum. Il y a deux types d'associés, les commandités et les commanditaires.	500 EUR	La responsabilité des commandités est personnelle et indéfinie. La responsabilité des commanditaires est limitée au montant des apports.

3

LES MARCHÉS EN CROISSANCE

Le marché allemand présente de nombreux attraits pour les investisseurs.

En effet, ce pays dispose :

- › d'une économie florissante et stable,
- › d'une situation géographique stratégique,
- › d'un tissu dense de PME (500 employés en moyenne) fonctionnant en réseau : elles collaborent au lieu de se faire concurrence,
- › d'une population active qualifiée grâce au système scolaire qui met l'accent sur l'apprentissage professionnel,
- › d'opportunités de reprise intéressantes dues au déficit démographique de nombreuses entreprises familiales à être mises en vente,
- › d'un niveau de vie élevé,
- › de mesures incitatives à l'investissement : subventions, prêts à taux bonifiés, aides à la constitution des fonds propres ou de garanties...

LES SECTEURS LES PLUS PORTEURS :

- › L'industrie est l'un des piliers de l'économie allemande (automobile, électrotechnique, machines-outils, métallurgie, matériaux),
- › Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile, des applications et de l'internet connaissent un développement important pour le secteur des services de données mobiles ;
- › L'Allemagne est le deuxième producteur mondial dans le secteur de la plasturgie ce qui offre des opportunités dans la transformation, l'emballage, les machines, etc. utilisant des matières plastiques ;
- › L'Éolien et le photovoltaïque se positionnent aussi parmi les leaders du secteur de l'énergie renouvelable et du développement durable ;
- › L'Allemagne est également le premier importateur de spiritueux et apprécie le de vin français ;
- › Le secteur de l'habitat-décoration, notamment du haut de gamme, connaît un fort ces dernières années ;
- › L'Allemagne, est également le premier marché européen et le troisième marché mondial des technologies et biotechnologies ;
- › Elle se place, quatrième producteur mondial de produits pharmaceutiques, tout en étant performante sur le marché des cosmétiques haut de gamme, notamment pour les personnes âgées.

4

INVESTIR, S'IMPLANTER

L'Allemagne est un pays très attractif en matière d'investissements directs étrangers, et ce malgré le passage de la crise.

Ce territoire présente des opportunités :

- › un tissu industriel très dense et puissant,
- › une main d'œuvre très qualifiée et maîtrisant l'anglais,
- › une technologie et une expertise avancées,
- › une localisation au cœur de l'Europe,
- › la population la plus importante de l'Union Européenne,
- › des infrastructures parmi les plus développées d'Europe,
- › une fiscalité compétitive.

Il présente en contrepartie quelques points faibles :

- › un taux élevé d'imposition tant sur les individus que sur les entreprises,
- › des finances publiques structurellement déficitaires, situation due notamment à une démographie vieillissante et un niveau de chômage qui pèse sur le développement du pays.

Cependant le gouvernement allemand met en place des mesures visant à encourager l'investissement sur son territoire :

- › des financements par l'Union Européenne et/ou par les entités fédérales allemandes,
- › des aides (incitations financières, aides à la main d'œuvre, à la R&D, prêts à taux préférentiel, garanties publiques...) pour promouvoir la phase d'investissement initiale et la phase opérationnelle du projet Ces incitations sont particulièrement importantes dans les 5 nouveaux *Länder* de l'Est du pays.

➤ www.foreign-direct-investment.de

Par ailleurs il est à noter que :

- › Les investissements étrangers sont favorisés par le gouvernement et les industries allemands si bien que les investissements étrangers et nationaux sont accueillis de la même façon.
- › Excepté quelques restrictions, les investisseurs étrangers peuvent prendre une participation majoritaire au capital d'une entreprise locale.
- › L'investissement est à déclarer auprès de l'Office Fédéral du Commerce et de Contrôle des Exportations :

➤ www.bafa.de

Les secteurs économiques qui offrent des opportunités d'investissement sont les suivants :

- › Les produits de consommation,
- › Les produits de sous-traitance,
- › Les produits de haute technologie,
- › Les énergies renouvelables.

5

PARTENARIAT : LA CULTURE DES AFFAIRES ALLEMANDES

Si la création d'une société en Allemagne ne nécessite aucune autorisation particulière, il faut toutefois veiller à respecter les codes culturels de ce pays pour y réussir dans les affaires.

A l'image de la réputation des produits et services issus de leur pays, les clients allemands exigent une qualité irréprochable dans ce qui leur est proposé. Il faut donc être particulièrement vigilant sur ce point ou trouver de quoi se différencier pour espérer concurrencer les entreprises allemandes.

Il faut également construire une relation durable et de confiance avec les clients ainsi que faire preuve d'écoute et de sérieux (recueillir les avis, livrer en temps et en heure etc...).

Il est préférable de maîtriser la langue allemande ou d'être accompagné d'un natif connaissant culture commerciale, du moins au début.

Il vaut mieux privilégier la communication par écrit que l'oral, surtout pour tout engagement.

Enfin il faut tenir compte des petites courtoisies qui ponctuent les relations professionnelles.

En effet, les allemands accordent de l'importance :

- › A la manière de saluer,
- › Aux formules de politesse utilisées,
- › A la conduite à tenir lors des repas d'affaires,
- › A la ponctualité,
- › Aux limites entre vie professionnelle et vie privée.

6

EXPORTER

La présence de l'industrie allemande sur les marchés internationaux est en partie due à la promotion du commerce extérieur du pays.

Ce modèle repose sur trois axes assumés conjointement par l'Etat et l'industrie :

- › 229 représentations de l'Allemagne à l'étranger (ambassades et consulats),
- › 120 chambres de commerce allemandes à l'étranger (AHKs),
- › des délégations et représentations de l'industrie allemande dans 80 pays ainsi que la Société du commerce extérieur et du marketing en faveur du site « *German Trade and Invest* »

Ce tissu de représentants aide les entreprises à se faire connaître prendre position sur le marché. Il a un rôle d'accompagnateurs et de conseil pour établir des contacts avec les décideurs politiques et économiques étrangers.

Par ailleurs, l'Allemagne possède de nombreux atouts en termes de mobilité et de logistique : 230 000 kilomètres de routes dont 12 000 kilomètres d'autoroute, un réseau ferroviaire de 36 000 kilomètres et des aéroports. Celui de Francfort est le plus grand d'Europe. Le tout garantit au pays d'être un véritable carrefour du commerce extérieur.

RESSOURCES NATURELLES

En tant que nation industrielle, l'Allemagne doit sa prospérité à la production matérielle et à l'export. Il s'agit d'une puissante industrie manufacturière connaissant de grands succès à l'export, surtout avec des produits à la pointe de la technologie, tels que les voitures, qui ont permis à l'économie allemande de sortir très vite de la crise économique et financière de 2008/2009. En revanche, elle est dépendante des importations de matières premières.

En effet, ce est pays pauvre en ressources naturelles et reçoit 41 % de son gaz naturel, 34 % de son pétrole et 21 % de son charbon de la Russie...

Les importations de matières premières coûtent à l'économie allemande environ 4,4 % du produit national brut, dont les matières premières énergétiques représentent tout juste les deux tiers, le tiers restant étant composé de matières premières métalliques, dont notamment le fer, l'acier et les métaux massifs dans le domaine des métaux non ferreux.

Ainsi, pour garantir la pérennité de ses productions, l'Allemagne doit pouvoir compter sur la disponibilité des matières premières étrangères, notamment des ressources minérales non énergétiques.



PUPIL

MANAGEMENT

UNIVERSITY

ACADEMIC

COLLEGE

INTELLECTUAL

ELEMENTARY

CLASSROOM UNDERGRAD

STUDENT

LEARNING

ACADEMIC

SEMIA

BEHAVIOR

SEMINARY

DIPLOMA

LOAN

TUITION

RESEARCH

STAFF

BUSINESS CLASS

MENTORS

KNOW

BOOK

EDUCATION

TEACHING

SCHOLAR

TUTOR

DEPARTMENT

NOVICE

APPRENTICE

TEACHER

GRADUATE

CERTIFICATE

UNIVERSITY

PROFESSOR

FACULTY

LEARN

LECTURE

SEMINAR

KNOWLEDGE

TRAINING

CAMPUS

MASTER

SCHOOL

Étudiants

Depuis que le système universitaire a été réformé par Wilhelm von Humboldt (1767-1835), le principe de «l'unité de la recherche et de l'enseignement» y est appliqué.

En Allemagne, pas de dualité entre facultés et grandes écoles : ce sont les universités qui dominent le paysage de l'enseignement supérieur. Ces institutions sont ouvertes à tous ceux qui, titulaires de l'Abitur (ou baccalauréat ou diplôme équivalent), sont admis dans l'enseignement supérieur.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P eu de pays européens peuvent s'enorgueillir d'avoir une telle diversité en matière d'enseignement supérieur : 100 universités, 52 écoles des beaux-arts, 162 I.U.T., 16 écoles supérieures de théologie, 6 I.U.F.M. et 29 écoles supérieures d'administration, rassemblant quelque deux millions d'étudiants...

Chacun peut y trouver les études qui lui conviennent et ce dans un panel de villes très large. Chacune d'elle offre son lot d'avantages : ainsi, au niveau scientifique par exemple l'excellence est aux communes plus petites telles que Heidelberg, Göttingen ou Wurtzbourg.

La recherche et la technique sont plus réputées à Munich, le droit et la linguistique à Berlin.

Pour autant, d'après les enquêtes, très peu d'établissements sont excellents dans toutes les disciplines qu'ils proposent, aussi le choix de l'établissement devra être fait en fonction du niveau d'études dans chaque matière choisi par l'étudiant plutôt que pour la réputation globale de l'établissement.

En Allemagne le système d'enseignement supérieur est essentiellement composé des universités (90 % des étudiants font leurs études au sein une université publique), il n'y a donc que peu de grandes écoles privées...

La réussite de l'*Abitur* (l'équivalent du baccalauréat allemand) conditionne simplement l'admission pour les études, et selon certains cas, le *numerus clausus* de l'établissement, en fonction de la discipline. C'est notamment le cas pour médecine, psychologie et médecine vétérinaire. Par ailleurs il faudra justifier de posséder des connaissances l'allemand, car c'est la langue de l'enseignement (mis à part pour quelques filières proposées en anglais ou dans une autre langue étrangère).

Le processus de Bologne lancé en 1998 qui a pour but d'harmoniser le système de l'enseignement supérieur en Europe, a profondément modifié le système universitaire allemand. Le but de cette réforme est d'augmenter la mobilité des étudiants et de faciliter la reconnaissance internationale des diplômes par des comparaisons et équivalences des filières et des diplômes à l'échelle internationale. Ainsi, de nombreux établissements d'enseignement supérieur ont aligné les examens traditionnels la réforme LMD (Licence : 3 années d'études, Master : cinq années et Doctorat : huit années). Cependant, selon les disciplines il faut avoir cumulé un certain nombre de semestres qui correspondent parfois à 4 ans d'études...

D'une manière générale, en Allemagne les étudiants ont le choix entre :

➤ L'UNIVERSITÉ

Les études à l'université sont avant tout théoriques et tournées vers la recherche. Le large éventail de disciplines enseignées dans les facultés comprend la médecine et le droit, les lettres et sciences humaines, les sciences sociales, les sciences de la vie, les sciences économiques sans oublier la formation des enseignants. Les études sont sanctionnées par le *Staatsexamen* dans la profession concernée (juriste, enseignant, médecin etc...).

➤ LA FACHHOCHSCHULE

Il s'agit d'une particularité allemande qui connaît un franc succès car il a une portée pratique : l'enseignement y est dispensé à de petits groupes d'étudiants, et les formations sont tournées vers le monde professionnel. En général, la durée des études dans une *Fachhochschule* est moins longue qu'à l'université.

Parmi les disciplines enseignées il y a les sciences de l'ingénieur, la gestion, les sciences de l'ingénierie économique, les sciences sociales, le graphisme, le design, l'informatique, les mathématiques, les sciences de l'information et des bibliothèques, les sciences familiales, l'économie forestière et agricole ainsi que la traduction et l'interprétariat.

➤ LES AUTRES UNIVERSITÉS TECHNIQUES ET LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES :

Il y a notamment les écoles supérieures ecclésiastiques catholiques et protestantes et les Ecoles supérieures de pédagogie qui sont intégrées aux universités ; sans oublier les écoles supérieures des Beaux-arts et de musique.

En Allemagne, ce sont les étudiants qui décident quand ils souhaitent passer leurs examens, à condition d'avoir cumulé le nombre de semestres requis. De ce fait, si la durée moyenne des études est allongée, le taux d'échec aux examens n'est pas aussi élevé qu'en France...

FOCUS :
L'OBTENTION
DES DIPLÔMES

DÉMARCHES ET PROGRAMMES

En Allemagne, deux semestres composent une année académique: le semestre d'hiver (d'octobre à février) et le semestre d'été (d'avril à juillet).

Ces semestres ne durent pas vraiment 6 mois, leur durée est variable, par exemple ils sont plus longs dans les *Fachhochschulen*.

L'inscription doit être renouvelée à chaque semestre.

Concernant les frais, il faudra s'acquitter d'éventuels droits de scolarité et d'une cotisation semestrielle au moment de l'inscription. Les montants sont variables en fonction des établissements. Dans certaines villes, la cotisation semestrielle de l'établissement donne droit d'utiliser gratuitement les transports publics pendant la période correspondante.

Pour ceux qui désirent n'effectuer qu'une partie de leurs études en Allemagne, il est conseillé de partir au cours du second ou du troisième cycle, en fonction des filières.

Ceux qui y optent pour un cursus total doivent s'inscrire directement dans les universités de leur choix pour demander le dossier de candidature.

Pour les études spécifiques telles que médecine, psychologie ou pharmacie par exemple il est préférable de prendre contact auprès du centre national d'attribution des places dans les universités allemandes. Après l'obtention d'une place, il faudra retourner la candidature à la ZVS en précisant l'établissement choisi.

Il est également possible postuler à un Master dans une université allemande après avoir obtenu une Licence dans un autre pays.

C'est l'université en question qui décidera directement si le dossier est recevable pour le cursus souhaité.

En règle générale, les documents nécessaires à l'inscription sont les suivants (avec quelques variantes selon les établissements) :

- › Le certificat de fin d'études secondaires (baccalauréat ou diplôme équivalent) ;
- › Les attestations de connaissances de la langue allemande ;
- › La carte d'identité ou le passeport
- › Une photo d'identité
- › Un extrait d'acte de naissance
- › La confirmation de souscription à une couverture sociale
- › L'attestation de paiement de la cotisation semestrielle ou des droits de scolarité

Attention : il n'est pas rare que les établissements allemands exigent les originaux des documents ainsi que les traductions certifiées des diplômes et justificatifs.

ADRESSES UTILES

ZVS

Zentralstelle für die Vergabe von Studienplätzen

➤ www.zvs.de

➤ www.hochschulkompass.de

Université franco-allemande :

➤ www.dfh-ufa.org

Deutscher Akademischer Austausch Dienst :

➤ www.daad.de

➤ www.uni-duesseldorf.de

➤ www.uni-frankfurt.de

➤ www.uni-karlsruhe.de/Uni

➤ www.uni-leipzig.de

➤ www.tu-muenchen.de/jshpchooser.tupl

➤ www.tu-berlin.de

➤ www.mh-hannover.de

AIDES, LOGEMENTS

Aides

Les bourses sont accordées en priorité en fonction des résultats du candidat, sa situation sociale n'étant qu'un critère de second plan. En Allemagne, les universités n'attribuent pas de bourses : inutile donc, de leur adresser une demande. De plus il n'est pas possible d'obtenir une bourse pour toute la durée des études, c'est-à-dire du premier au dernier semestre (*Vollstudium*).

Voici une liste non exhaustive des bourses pour étudier en Allemagne :

➤ LES BOURSES DE LA DAAD (DEUTSCHER AKADEMISCHER AUSTAUSCH DIENST OFFICE ALLEMAND D'ÉCHANGES UNIVERSITAIRES)

- › La Bourse d'études de longue durée au sein d'une université allemande, qui finance un diplôme préparé en Allemagne au sein d'une université, de un à deux ans avec 750€ par mois.

- › La Bourse d'études pour les artistes et architectes souhaitant étudier en Allemagne, destinés à ceux qui ont déjà obtenus leurs diplômes de fin d'études. Elle leur permet de venir étudier une année supplémentaire en Allemagne.
- › La Bourse pour un voyage en groupe d'études en Allemagne est attribuée aux groupes d'études de 10 à 16 personnes qui souhaitent partir pour une dizaine de jours. Elle s'élève à 50€ par étudiant et par nuit.
- › La Bourse pour des cours d'allemands intensifs en Allemagne est octroyée aux étudiants qui apprennent l'allemand de manière intensive pendant un mois en Allemagne dans un institut de langue.
- › La Bourse pour des cours d'allemand au sein d'une université en Allemagne est quant à elle prévue pour les étudiants qui partent en Allemagne apprendre l'allemand au sein d'une université pendant 3 à 4 semaines.
- › La Bourse pour les enseignants-chercheurs souhaitant effectuer des recherches en Allemagne les aide à mener des recherches en Allemagne pendant un à trois mois.

➤ LES AIDES DU CIERA (CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ALLEMAGNE)

L'Aide pour la recherche des étudiants en Master 2 est destinée aux étudiants qui se rendent en Allemagne pour une période d'un mois.

L'Aide pour les étudiants doctorants souhaitant effectuer leurs recherches en Allemagne leur permet d'effectuer leurs travaux en Allemagne, avec des montants de 610€ à 1220€ par mois.

L'Aide à destination des étudiants de Master pour un stage en Allemagne est un financement qui leur permet de se rendre en stage en Allemagne jusqu'à 6 mois pour un montant de 610€ par mois.

➤ L'AIDE DE L'OFAJ (OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE)

La Bourse pour la mobilité des étudiants en Allemagne est une aide aux voyages d'études de 2 à 4 semaines entre étudiants ayant un projet concret

➤ LE PROGRAMME ERASMUS

Il s'agit du premier programme européen de mobilité universitaire. Il est ouvert aux étudiants qui ont achevé leur première année d'études. Octroyé pour une durée de trois à douze mois, il permet de progresser dans la langue souhaitée et d'apprendre à connaître le système universitaire du pays. Le programme est réservé aux étudiants boursiers, qui conservent leur financement national.

La bourse communautaire Erasmus doit être demandée auprès de l'établissement du pays d'origine et peut être complétée par des aides Conseils Régionaux ou Généraux.

Le logement

La demande en logements est plus importante que l'offre dans les villes universitaires, ce qui explique que les recherches sont longues et les loyers assez élevés (jusqu'à 600€ pour un petit studio).

Dans certaines villes, il y a des agents immobiliers spécialisés dans la médiation des appartements aux étudiants, mais ce service a un coût : une commission correspondant de 2 à 4 mois de loyer.

➤ LES LOGEMENTS ÉTUDIANTS

La *Deutsches Studentenwerk* – DSW, est l'Association Allemande des Organismes de Services pour Etudiants. Elle propose des logements (chambres ou appartements) subventionnés pour les étudiants allemands et étrangers.

Les places étant limitées, il convient de déposer une candidature au plus tôt auprès de l'Organisme de Services pour étudiants local (Studentwerk) :

➤ www.studentenwerke.de

➤ LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Le plus souvent réservées aux intervenants et au personnel académique, elles offrent parfois d'autres possibilités. Il est conseillé de s'inscrire au plus tôt auprès de l'Office de Conseil aux étudiants Etrangers pour pouvoir en bénéficier.

➤ LES AFFICHAGES EN UNIVERSITÉS

Chaque université dispose d'affichages indiquant la disponibilité d'appartements, de chambres chez l'habitant ou de collocations.

Par ailleurs presque toutes les universités ont leurs propres dortoirs, généralement peu coûteux, mais souvent complets.

➤ LES SYNDICATS ÉTUDIANTS

Les syndicats étudiants proposent leur aide à la recherche de logements, notamment via des portails internet spécialisés :

📍 www.live-like-a-german.com



Ayant décroché une bourse d'étude pour me rendre à Munich, j'ai pu obtenir une chambre en résidence universitaire. Le contexte international du campus et les bonnes infrastructures ont contribué à la réussite de mes projets. En revanche, j'ai rencontré bon nombre d'étudiants étrangers, contraints de payer des loyers importants en centre-ville. Il est également conseillé de faire appel à des organismes afin d'éviter les mauvaises surprises.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

L'apprentissage et la formation professionnelle joue un rôle important sur le marché de l'emploi en Allemagne. En effet, le pays connaît un taux de chômage, chez les jeunes de 16-25 ans, trois fois moins élevé qu'en France.

Le nombre d'apprentis est de près de 1.6 millions et 55 % de la population active a suivi ce cursus.

Le Ministère de L'Education s'implique moins que son homologue français dans ce domaine. Ce sont les *Lander* qui ont pour mission de rapprocher les jeunes des besoins des entreprises, dans le cadre d'une stratégie macro-économique.

La rémunération de ces contrats commence à 200 € et s'étend jusqu'à 2000 € selon l'âge, la spécialité et le niveau de qualification. Ce dernier peut être très exigeant dans les industries de pointe.

MODE DE VIE ET VILLES ÉTUDIANTES

La vie étudiante en Allemagne offre bien des avantages en termes :

- › de transport : la plupart des villes sont équipées de transports en commun performants (à des prix avantageux ou même gratuits pour les étudiants selon le Land) et de réseaux cyclables importants. Le vélo est culturel en Allemagne : il est le moyen de transport préféré des élèves et des étudiants en Allemagne. Toutes les écoles sont équipées de parking à deux roues. Ils sont tellement nombreux qu'il est rare de les voir cadenassés.
- › de logements : comme dit précédemment les villes universitaires sont prises d'assaut, mais la Wohngemeinschaft, ou colocation (dite «WG») est très répandue. Outre les prix plus abordables que cette solution propose, c'est un moyen de faire des rencontres et de s'immerger pleinement dans la culture allemande.
- › d'organisation de l'année universitaire : les semestres proposent des enseignements spécifiques n'ayant pas de lien direct entre eux. Il est donc tout à fait possible d'entrer directement au deuxième semestre sans être pénalisé, car les enseignements du premier n'auront pas de lien avec ceux du second. Le premier semestre sera donc rattrapé par la suite.

- › de choix dans les diplômes : les candidats peuvent étudier en vue d'obtenir, soit une licence (3 ans) dans le cadre de l'uniformisation européenne, soit une maîtrise s'inscrivant dans la tradition allemande (4 ans). Ensuite les études de troisième cycle sont sanctionnées par une maîtrise (MA) ou un doctorat (PhD).
- › de sortir : de la fête de la Bière à Munich, au carnaval de Cologne en passant par la Loveparade de Berlin, il y a toujours des fêtes typiques auxquelles les allemands prennent part avec beaucoup de ferveur.
- › de découvrir la gastronomie : chaque ville offre des quantités de petits restaurants et surtout de « Imbiss » qui sont une véritable institution de convivialité outre-Rhin. Ces petits snacks servent en premier lieu le Wurst (la saucisse) sous toutes ses innombrables formes et à des prix très raisonnables. Par ailleurs la présence de points de restauration italienne et turque contribue à la diversité de l'offre gastronomique.
- › de voyager : il est très simple de se déplacer au sein du pays étant donné le réseau de transport. Ainsi, il est aisé assez bon marché de découvrir, en train par exemple, les richesses culturelles germaniques. Par ailleurs, l'Allemagne étant au cœur de l'Europe, il est également simple de faire un saut dans les pays voisins : France, Belgique Autriche, Pologne ou Tchéquie sont autant d'exemples de voyages qui forment la jeunesse.
- › de penser à l'échelle mondiale : en effet, « mondialisation » est la devise de la grande majorité des chaires allemandes. Ainsi les établissements du supérieur organisent leurs enseignements en collaboration étroite avec les écoles supérieures, les instituts de recherche, les milieux industriels et économiques à l'échelle nationale et internationale.

Voici une liste de quelques-unes des universités allemandes les plus réputées :

Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule (RWTH), à Aachen

L'université technique de Rhénanie Westphalie est considérée comme la meilleure pour ce qui est de l'ingénierie mécanique et de l'électrotechnique, dans le cadre du Centre de développement pour l'enseignement supérieur.

Berlin

Avec ses quatre universités, sept IUT, trois écoles des beaux-arts Berlin est la capitale de l'enseignement supérieur.

La Humboldt-Universität, où sont enseignées les mathématiques, la littérature et la civilisation allemandes ou la chimie, compte à elle seule compte 29 chercheurs qui ont obtenu le Prix Nobel, dont Albert Einstein, Otto Hahn, Werner Heisenberg, Emil Fischer, Max Planck et Fritz Haber...

La Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität, à Bonn

Elle rassemble des étudiants du monde entier. En effet elle favorise les échanges internationaux. Son excellente réputation repose sur ses résultats en mathématiques et en pharmacie notamment et au grand nombre d'instituts de troisième cycle qu'elle propose.

La Wissenschaftliche Hochschule, à Vallendar

Elle est très réputée pour son enseignement de la gestion d'entreprises.

La Technische Universität, à Darmstadt

Elle est surnommée «université de travail» et se consacre essentiellement aux disciplines techniques et scientifiques comme l'ingénierie mécanique ou la physique.

Elle dispense également d'autres cursus tels que les sciences du sport et l'informatique.

La Technische Universität, à Dresde

Cette université technique fait partie des plus anciennes universités techniques d'Allemagne. Elle dispose d'un éventail de matières scientifiques très important.

La Friedrich-Alexander-Universität, de Erlangen-Nuremberg

Cet établissement offre le plus grand nombre de disciplines de toutes les universités allemandes.

La Johann Wolfgang Goethe-Universität de Francfort sur le Main

Elle met à l'honneur les matières scientifiques ainsi que les sciences économiques et sociales.

La Hochschule für Darstellende Kunst und Musik (école des beaux-arts) et la Städelschule, de Francfort

Spécialisés dans les arts plastiques.

La Europa-Universität Viadrina, à Francfort

Située à proximité de la frontière germano-polonaise, elle offre des études de droit germano-polonaises et des coopérations avec 140 universités dans le monde entier, en plus des cursus de droit, et de sciences économiques et culturelles.

La Albert-Ludwigs-Universität Fribourg, en Brisgau

Elle diffuse entre autre un enseignement en lettres et en sciences humaines mais aussi dans les domaines scientifiques.

La Georg-August-Universität à Göttingen

Elle profite d'un environnement de recherche de grande qualité : cinq instituts Max Planck, un service détaché du Centre allemand aéronautique et spatial, le Centre allemand des primates 'en sont que quelques exemples.

La Ernst-Moritz-Arndt-Universität à Greifswald

L'une des plus anciennes université d'Allemagne. Elle jouit d'une excellente réputation, en particulier pour la littérature et civilisation anglaises, la gestion d'entreprises et la biologie.

La FernUniversität de Hagen

Cet établissement met en avant le téléenseignement via des cours imprimés, des exercices, des CD-Roms ou internet pour des matières telles que l'électrotechnique, les mathématiques ou les sciences économiques. Ces études sont sanctionnées par les mêmes diplômes que les universités classiques.

Hambourg

Cette ville offre un paysage universitaire dense : onze universités, IUT ou écoles supérieures et 70000 étudiants, soit l'une des principales villes universitaires d'Allemagne. De nombreux domaines y sont représentés dont l'économie, la politique et les sciences techniques. Hambourg se dit «porte sur le monde» car elle accorde une grande importance aux contacts internationaux.

La Ruprecht-Karls-Universität de Heidelberg

Cette école est très célèbre dans le monde entier pour l'excellence de sa recherche et de son enseignement. Elle s'illustre avec les lettres et sciences humaines, les sciences naturelles, ou encore la physique et la médecine.

La Friedrich-Schiller-Universität à léna

Centre scientifique de niveau international : médecine, pharmacie, physique optique ou sciences neurologiques côtoient aussi les lettres et les sciences humaines.

La Universität zu Köln

Seconde plus ancienne d'Allemagne, elle est reconnue pour son enseignement en philosophie et en sport.

La Universität Konstanz

Elle a la particularité d'être située au bord du lac de Constance, permettant ainsi de combiner études et voile. Elle propose quelques 40 filières en sciences naturelles, en lettres et sciences humaines, en droit et en sciences économiques.

La Universität Mannheim

Spécialisée en sciences économiques et sociales, elle fait partie des meilleures universités européennes selon la presse spécialisée et la plupart des grandes entreprises allemande. Elle se concentre sur les sciences économiques et sociales, mais aussi le droit et lettres et sciences humaines ou encore l'informatique. Autre particularités : les filières «Musikbusiness» et «Popmusikdesign» qui forment des musiciens et des directeurs musicaux.

Munich

Cette ville est dite la «métropole au grand cœur». Onze universités, IUT et écoles supérieures font de cette ville le second centre universitaire après Berlin. C'est l'une des principales villes universitaires en matière de recherche et de politologie. De plus l'accent y est mis sur les nouvelles hautes technologies, la biophysique et l'étude des tumeurs mais aussi la télévision et le cinéma.

La Westfälische Wilhelms-Universität à Münster

Elle est réputée pour sa qualité de vie. Elle offre plus de 250 instituts de recherche notamment de dynamique cellulaire en biologie moléculaire, de communication symbolique ou d'orientation moléculaire.

La Universität de Rostock

C'est un centre reconnu de la formation et des sciences. Elle offre un choix entre 50 filières, dont des disciplines rares telles que la démographie ou les sciences agraires et la protection de l'environnement, le tout auprès de 8 facultés.

Stuttgart

Cette ville dispose d'aménagements modernes pour l'enseignement et la recherche en construction mécanique, en management ou en musique. Autres points forts : les sciences de l'environnement, le génie énergétique ainsi que la technique des transports et des véhicules.

La Eberhard-Karls-Universität à Tübingen

Elle compte 14 facultés dotées de plus de 70 filières, ainsi que douze instituts de troisième cycle. Parmi les enseignements proposés il y a la littérature, la civilisation anglaises, la chimie, les mathématiques, la pharmacie, la politologie, la littérature et la civilisation allemandes ainsi que la médecine.

La Julius-Maximilians-Universität de Wurtzbourg

Elle s'organise en un réseau de douze facultés disposant de filières allant de la théologie catholique à la médecine. Elle se caractérise par un haut niveau scientifique

42 établissements allemands d'enseignement supérieur figurent parmi les 800 meilleurs mondiaux, et trois parmi les cent meilleurs.

FOCUS :
LES UNIVERSITÉS
ALLEMANDES ONT
BONNE COTE

Le mieux classé est l'Université Ruprecht-Karl de Heidelberg, à la 50e place. L'Université technique de Munich (TU München) occupe la 53e place, et l'Université Ludwig-Maximilian (LMU) de Munich la 65e.

L'Allemagne est le troisième pays le plus représenté derrière les États-Unis (144 établissements) et la Grande-Bretagne (69 établissements).

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Avant de commencer les études il faut donc passer un test d'allemand :

- › le test standard, dit « TestDaF » se déroule dans un des centres de test agréés en France,
- › l'examen linguistique ou « DSH » (« *Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang* »), doit être passé avant le début du semestre, dans l'établissement universitaire en Allemagne.

Apprendre l'allemand en France est possible, par exemple en passant par les instituts Goethe qui proposent des cours, tout comme certaines mairies ainsi qu'un grand nombre d'écoles de langue privées.

Par ailleurs, la plupart des universités allemandes et *Fachhochschulen* proposent des cours de langue préparant au « DSH ». Cependant le nombre de places est en général insuffisant.

Les instituts Goethe d'Allemagne disposent eux aussi de centres de cours d'allemand qui sont prisés. Il faut donc se renseigner au plus tôt.

Enfin, certaines universités et *Fachhochschulen* organisent, des cours de langue allemande pour étrangers pendant les vacances d'été. Il est donc conseillé de se renseigner directement auprès de l'établissement concerné.

LE COÛT DES ÉTUDES

Frais de scolarité

Les frais de scolarité en Allemagne sont assez peu élevés en comparaison d'autres pays. En effet, la plupart des universités et des collèges techniques sont financées par les Land et laissent environ 500 € par an à la charge des étudiants voire moins.

Pour ceux qui optent pour une université ou un collège technique privé est beaucoup plus cher, jusqu'à 20 000 € par an, car ils ne sont pas pris en charge par les *Land*.

Dans chaque établissement il existe un centre local des œuvres universitaires (*Studentenwerk*). Celui-ci assure la gestion des différents services sociaux : restaurants universitaires (*Mensen*), cafétérias, résidences universitaires et centres sportifs. Il faut donc prévoir des frais de semestre de 18 à 45 € qui correspondent à une «taxe sociale» (*Sozialgebühren*), à laquelle il faut ajouter dans certains établissements jusqu'à 95 € pour le «ticket de transport semestriel» (*Semesterticket*). Ce dernier donne accès aux transports en commun dans la ville d'études et les environs.

Frais liés à l'achat de matériel d'études (supports et matériels pédagogiques)

Selon la discipline choisie ces frais peuvent se situer entre 225 et 300 € par semestre.

Il faudra peut-être également prévoir l'achat d'un ordinateur portable. Pour ceux qui n'en disposent pas, la plupart des facultés peuvent en mettre à disposition.

Frais d'assurance-maladie

Les étudiants français bénéficient de la sécurité sociale française lorsqu'ils se rendent en Allemagne pour une durée limitée.

Pour une inscription définitive, les étudiants doivent être affiliés au régime de l'assurance-maladie jusqu'à leur 14^e semestre d'études dans la discipline choisie, jusqu'à l'âge de 30 ans maximum.

Les caisses d'assurance-maladie prennent notamment en charge les frais liés aux soins médicaux, à l'hospitalisation ou à l'achat de médicaments.

La cotisation au titre du régime légal de l'assurance-maladie s'élève à environ 280 € par semestre.

Les frais d'hébergement

Les frais de location d'un logement varient beaucoup en fonction de la ville et du type d'habitation choisi.

Le loyer dans les résidences est compris entre 200 et 400 € par mois, dans une collocation entre 300 et 500 € et pour un appartement individuel il faut compter minimum de 400 €.

Les frais de vie

Les coûts liés à la nourriture, les livres, les copies, le téléphone, internet, les vêtements, et les loisirs sont comparables à ceux de la France.

Au total il faut compter des dépenses de 600 € et 850 € par mois.



**OVERSEAS
ÉDITIONS**

© OVERSEAS Éditions
95 rue Lucie Daumas - 13540 Aix-en-Provence
E-mail : overseaseditons@gmail.com
www.overseas-editions.fr

EXPAT BOOK

L'expatriation est une décision à prendre au sérieux. Le contexte économique actuel pousse chaque année, des milliers de français en dehors de nos frontières.

La collection EXPAT BOOK vous invite à tenter votre chance ailleurs et à découvrir une autre culture. Vous disposez de toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet.

Relevez le défi de l'Allemagne, « nos voisins outre-Rhin ».

LE PAYS

- ATTRACTIVE ET BRANCHÉE
- COSMOPOLITE ET MODERNE
- FAUNE ET FLORE
- HISTOIRE, ÉCONOMIE, GÉOGRAPHIE
- LES GRANDES VILLES

L'EXPATRIATION

- LES FORMALITÉS
- FISCALITÉ
- SÉCURITÉ SOCIALE
- LOGEMENTS
- TROUVER UN TRAVAIL
- EDUCATION

Destinés à tous les profils
pour tous les projets :

Seniors
Entrepreneurs
Actifs
Etudiants



OVERSEAS
EDITIONS

Pratique et utile
découvrez toutes les destinations

ISBN 978-2-9537280-4-0



9 782953 728040

13,95 € TTC